19 MAI 1951

N° 292 - 100 FRANCS

France

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

LA GRANDE REVUE UNIVERSELLE

Illinois U Library

Phot. *France-Illustration* (Charles P. Raffin).

LES FASTES DE L'EMPIRE DES HABSBOURG REVIVENT A NANCY

Nancy a vu défiler un cortège coloré de somptueux costumes pour le mariage de S. A. I. R. l'archiduc Otto de Habsbourg avec S. A. R. la princesse Regina de Saxe-Meiningen. Quatre-vingts princes, ducs, comtes et barons portant les noms d'illustres familles accompagnaient les nouveaux époux.

Voir pages 548 et 549 le reportage photographique de notre envoyé spécial Charles-P. Raffin.

PETITES INVENTIONS ET TECHNIQUES NOUVELLES

RAYONS SOLAIRES EN BOITE

Cette lampe de poche pèse 70 grammes et se branche sur une prise de courant ordinaire. Elle émet des radiations combinées ultra-violettes et infra-rouges et est destinée aux personnes qui voyagent et ne veulent pas interrompre leur « cure » de soleil. C'est là un appareil commode, mais dont l'emploi nécessite de minutieuses précautions, car une erreur de distance ou de minutage peut se solder par de graves brûlures.

L'ENCRIER INVERSABLE

Ce nouvel accessoire de bureau permet d'utiliser l'encre qu'il contient jusqu'aux dernières gouttes. Il comprend un flacon ordinaire auquel est adaptée une tige pivotant autour d'un axe. L'ensemble est monté sur un socle lourd. L'encrier s'incline progressivement, au fur et à mesure que le niveau d'encre baisse, tandis que le socle assure une stabilité parfaite.

EMBARCATION DE PAPIER

Le gouvernement canadien étudie actuellement les qualités d'un canot en papier, œuvre d'un amateur américain. Fabriqué d'une seule pièce, cette embarcation est légère, parfaitement étanche et solide. Son prix de revient est considérablement inférieur à celui des canoes d'écorce de bouleau utili'sés jusqu'à présent sur les lacs canadiens.

POUR LA VÉRIFICATION DES VOIES FERRÉES

Les ultra-sons permettent de détecter rapidement et infailliblement les fêlures et défauts dans les rails de chemin de fer. Un cristal de quartz vibrant à une fréquence de 500.000 à 1.000.000 par seconde transmet ses vibrations au rail qu'elles traversent avant d'être réfléchies par la face inférieure.

Les ondes sont enregistrées sur un écran cathodique et forment une courbe régulière, sauf lorsqu'un défaut vient modifier la structure du rail.

POUR LES MÉNAGÈRES

Mise au point par un inventeur, voici une « encaustiqueuse » facile à manœuvrer. L'encaustique liquide est placée dans un réservoir auquel est imprimé un mouvement de va-et-vient. Une fente centrale assure la sortie de l'encaustique et sa répartition régulière. Le blocage du chariot mobile interrompt immédiatement la distribution du liquide. L'ensemble s'adapte à un manche de balai ordinaire.

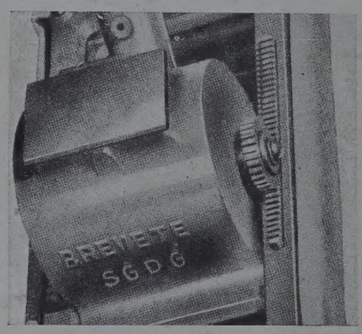

Un verre gradué mesure et sépare les blancs d'œuf. La coupelle supérieure a la taille d'un jaune et est munie de fentes parallèles par lesquelles le blanc se sépare et tombe dans le récipient.

Dans la salle de bains cette pomme à douche de conception nouvelle procure, à volonté, pluie fine ou jet continu d'eau mélangée d'air. L'appareil est utilisable également pour le jardinage.

MIXEUR A PILE

Pour le camping et le pique-nique voici le mixeur-batteur à pile, destiné à accompagner le réfrigérateur sur batterie et le réchaud à essence. Fait de matière plastique moulée, il pèse seulement 350 grammes et fonctionne sur les piles de lampe de poche ordinaires.

PROPULSION HYDRAULIQUE

Un système de propulsion des navires par fusées hydrauliques vient d'être mis au point aux Etats-Unis. Le mécanisme comporte à l'avant un dispositif d'entrée de l'eau, qui est soumise à la pression hydraulique pendant son passage dans le bâtiment, puis rejetée par une tuyère aménagée en poupe. Des tuyaux latéraux servent au passage de l'eau tandis que des turbines séparées produisent la pression hydraulique nécessaire. Le régime des turbines détermine la vitesse et la direction du navire.

CULTURE EN BOCAUX

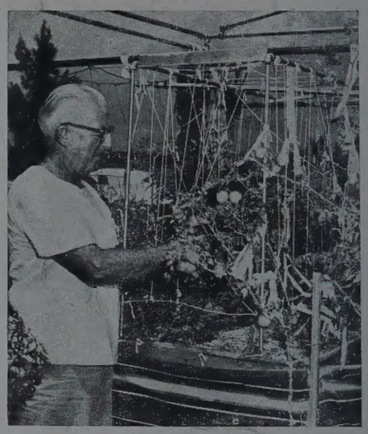

L' « hydroponique », art de cultiver fleurs et légumes dans des récipients emplis d'eau et de sels minéraux, remplacera-t-elle un jour l'agriculture ? Grâce à son installation ce moderne cultivateur a fait trois récoltes en quatre mois dans son aquarium d'un nouveau genre. Les légumes obtenus sont en tous points semblables aux produits de la terre et leur prix de revient est beaucoup plus modeste.

CLAUDE THOMAS.

DEUX SIÈCLES
SEPT GÉNÉRATIONS
DE PROBITÉ & D'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

PHILIBERT POULET (1708-1782)
JEAN-BAPTISTE (1750-1829) MARC-JEAN-BAPTISTE (1752-1832)
PHILIBERT (1776-1821) JEAN-FRANÇOIS-AUGUSTE (1783-1849)
JEAN-BAPTISTE-EDMOND (1815-1884)
PIERRE GERMAIN (1845-1936)
PAUL-JACQUES (né en 1875)
JACQUES-PIERRE (né en 1908) JANE GALLET GEORGES-CLAUDE GALLET (né en 1902)

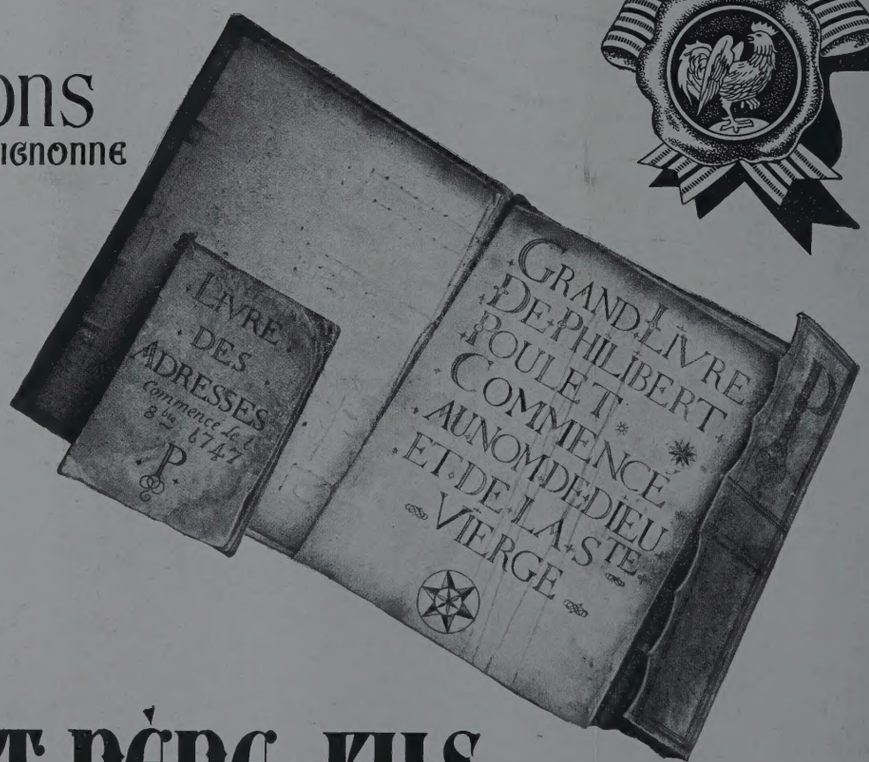

POULET PÈRE & FILS
PROPRIÉTAIRES-NÉGOCIANTS À BEAUNE (Côte d'Or)
MAISON FONDÉE EN 1747

Venise - Lido

une ville enchanteresse..... une plage incomparable

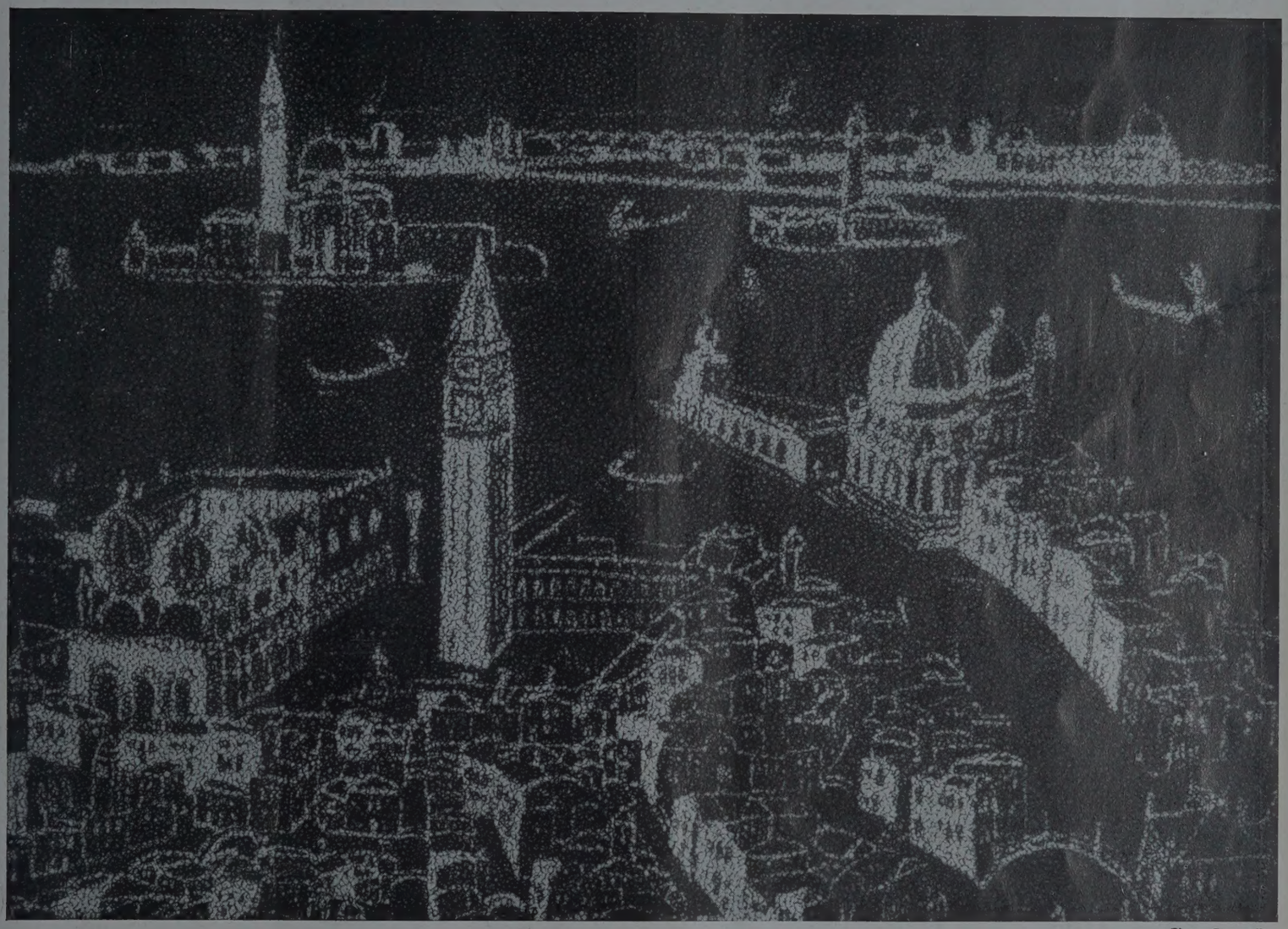

Photo. Giacomelli.

LES MANIFESTATIONS D'ART : Exposition des tableaux de Giambattista Tiepolo : 16 juin - 7 octobre ★ XII[e] Festival international du Cinéma : 20 août - 10 septembre ★ XIV[e] Festival international de Musique contemporaine : 10 septembre - 4 octobre ★ XII[e] Festival international du Théâtre : 12 septembre - 4 octobre ★ Ballets et concerts symphoniques ★ Représentations en plein air ★ Festival international de la Mode : 5 - 10 septembre. ***LES FÊTES :*** Fête du Redentore : 14 juillet ★ Fête nocturne sur le Grand Canal : 18 août ★ Régate historique : 2 septembre. ***LES SPORTS :*** Concours hippique international : 2 - 7 juin ★ Championnats de tir aux pigeons : 24 - 30 juin et 8 - 14 septembre Concours international motonautique : 8 - 9 septembre ★ Tournois internationaux de Tennis et de Golf.

CASINO

Roulette - Trente et Quarante - Baccara
Night Club - Galas

Dans le Salon de « la Perle », les 2 et 3 juin, défilé des modèles d'été de la Haute Couture, présentés par **Christian DIOR.**

Championnat d'Europe et semaine internationale de Bridge : 15-30 septembre.

VIE DE PLAGE AU LIDO — HOTELS ET PENSIONS DE TOUTES LES CATÉGORIES

Renseignements et brochures :

UFFICIO COMUNALE PER IL TURISMO - SAN MARCO - CA' GIUSTINIAN - VENISE/ITALIE
ENTE PROVINCIALE PER IL TURISMO - SAN MARCO - ASCENSIONE N° 1300 - VENISE/ITALIE

et dans toutes les principales Agences de voyages.

★VITTEL★

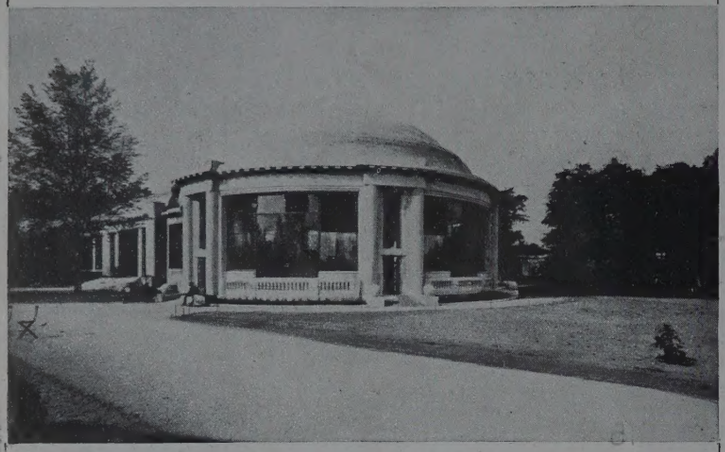

GRANDE SOURCE
POUR LES REINS
SOURCE HEPAR
POUR LE FOIE

VITTEL c'est la Santé en bouteille

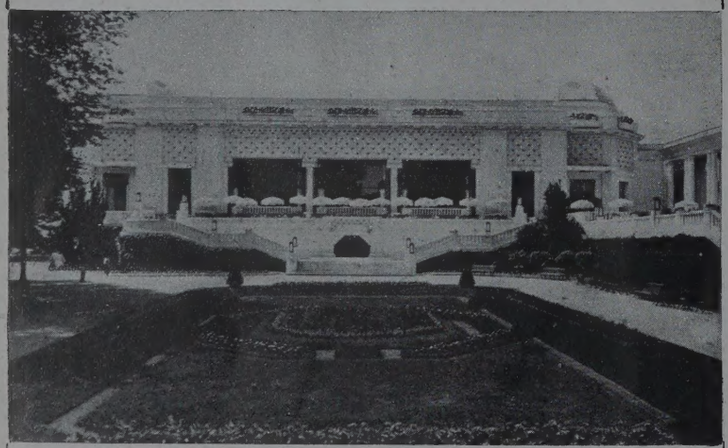

SAISON : 25 Mai - 20 Septembre

GOLF ★ COURSES ★ POLO

CONCOURS HIPPIQUE ★ PISCINE

AU CASINO : Soirées de gala

Boule - Baccara - Roulette

Nombreux Hôtels

Faites votre cure à

★VITTEL★

LA STATION DE L'ARTHRITISME

J. LEFEVBRE

AGENT GÉNÉRAL POUR LA RÉGION PARISIENNE DES

PRODUITS D'ENTRETIEN A. ROLLET

9 BIS, RUE DU COMMANDANT-PILOT - NEUILLY-SUR-SEINE - MAI. 50-20

Au niveau de la très grande musique

(Chopin, Berlioz, Schumann, Gounod, Liszt, Beethoven, Mozart, etc.)

Ce nouveau récepteur d'une **perfection musicale sans précédent** comporte 2 haut-parleurs spéciaux à combinaison variable (grave et aigu) assurant à votre gré, suivant la nature de chaque concert, les **reliefs indispensables.**

Modèles 7, 10 ou 14 lampes.

Auditions tous les jours ouv. jusqu'à 18 h. chez le constructeur ou à **SUPER-VAL,** 91, rue de Rome, Paris, tous les jours, même samedi et lundi, jusqu'à 20 h.

Agents régionaux : COURTIN, 3, rue Massacre, à Rouen ; **FRANCE-RADIO,** 5, rue Saint-Georges, Nancy.

★

Garantie du constructeur
F. MERLAUD
Directeur-Fondateur
des anciens
Ets Merlaud et Poitrat

F. Merlaud

10, Place Adolphe Max • PARIS-(9e) Tri. 80-07

MÉTRO : PLACE CLICHY

★

L'eau qui fait... du bien

SAISON A VICHY DE MAI A OCTOBRE

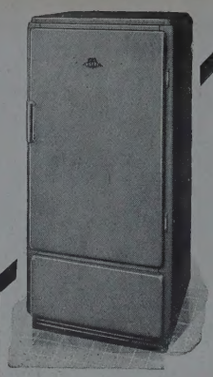

Bien que
Marque nouvelle

FRIGÉROC

n'est pas né d'aujourd'hui !

Il a derrière lui
30 ans d'expérience en compresseur
15 ans d'expérience en armoire frigorifique
(compresseur PLANCHE)

FRIGÉROC est L'ARMOIRE IDÉALE

SIMPLE, ROBUSTE, SILENCIEUSE
DE BELLE PRÉSENTATION
ENTIÈREMENT MÉTALLIQUE

150 litres de capacité
5 ans de garantie

AU PRIX SANS CONCURRENCE DE :

107.500 FRS

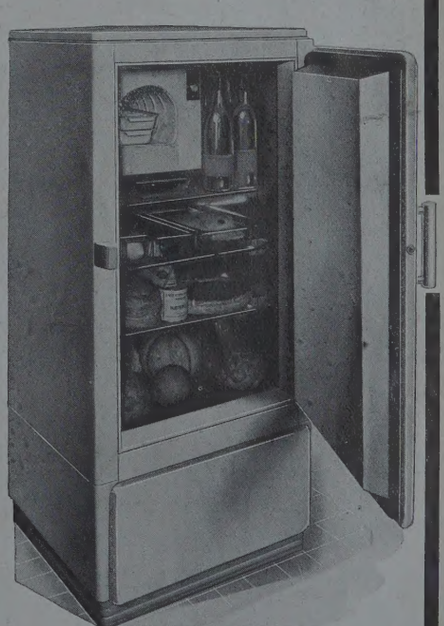

Comparativement aux appareils à absorption, la très faible consommation de FRIGEROC à compresseur (5 fois moindre) rembourse en 3 ans le prix de l'armoire complète par les économies de courant réalisées.

Dépositaires, revendeurs demandés.

Ste Anme des Compresseurs PLANCHE
Capital : 20.000.000 de fr.
VILLEFRANCHE-sur-SAONE (Rhône)
Téléphone 3-35

Principe du compresseur P. B.

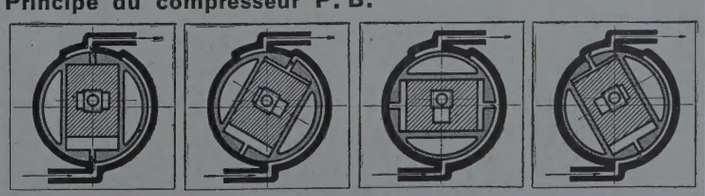

POUR UN HOMME
CARON
POUR UN HOMME
LES PLUS BELLES LAVANDES
CREATION SPECIALE DE CARON
CARON

7me ANNÉE — NUMÉRO 292 19 MAI 1951

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

LE ROI FAROUK

A DONNÉ UNE NOUVELLE REINE A L'ÉGYPTE

Le roi Farouk d'Egypte a épousé Mlle Narriman Sadek. Conformément au rite musulman, le mariage a été célébré hors de la présence de la fiancée, qui était représentée par son oncle, ministre d'Egypte en Hollande. Saluée par une salve d'artillerie, la nouvelle reine, accompagnée par la princesse Fawzia, l'une des sœurs du roi, se rendit, sous les acclamations de la foule, contenue par des haies de soldats, au palais d'Abdine, où son époux l'a accueillie à sa descente de voiture. Elle portait une robe de satin ornée de plus de vingt mille pierres précieuses, chef-d'œuvre de la haute couture parisienne. A la fin de l'après-midi, et après que les souverains eurent reçu l'hommage des dignitaires du royaume, une fête d'un faste tout oriental se déroula dans les jardins du palais, éclairés, la nuit venue, de milliers de lampions au-dessus desquels jaillissaient en flèches de feu et retombaient en gerbes multicolores les fusées du feu d'artifice. Le roi Farouk et son épouse passeront à Capri leur lune de miel.

ACTUALITÉS MONDIALES DE

PARIS. En présence du général Kœnig, M. Vincent Auriol et M. René Bondoux, président de « Rhin et Danube », ont rallumé la flamme à l'Arc de Triomphe, à l'occasion de l'anniversaire de la victoire de 1945.

VOICI LE FAIT DE LA SEMAINE

TEL AVIV. De graves incidents ont éclaté à la frontière syro-israélienne dans la zone démilitarisée au nord du lac de Tibériade, où ont eu lieu de vives fusillades. Le Conseil de sécurité a ordonné le « cessez le feu », mais la tension persiste, les deux partis adverses se rejetant mutuellement la responsabilité de ces incidents.

PARIS et la France entière ont célébré avec ferveur la fête de Jeanne d'Arc. Après avoir déposé une gerbe devant la statue de la sainte, place des Pyramides, M. Auriol a assisté au traditionnel défilé des troupes.

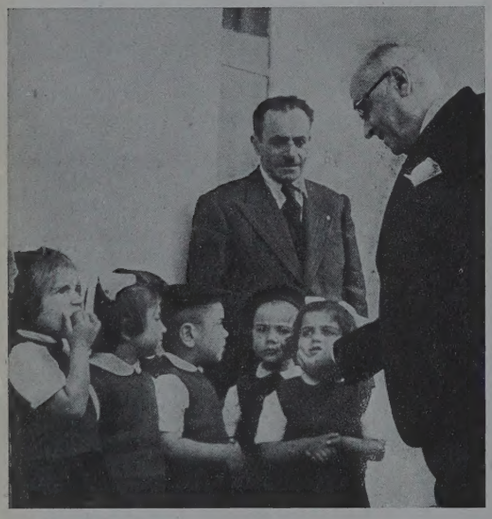

ANKARA. De nombreux enfants ont pris part aux fêtes commémorant le 31e anniversaire de la proclamation de la République en Turquie. Ils ont été paternellement félicités par le chef de l'Etat, M. Bayer.

COLOGNE. Le général Eisenhower a inspecté les troupes d'occupation belges, commandées par le lieut.-gén. Tromme (à la dr. du général). Au fond, le major général Berben, commandant la 1re division d'infanterie.

ROME. Une urne contenant de la terre prélevée dans tous les cimetières de guerre de l'Italie a été déposée au cours d'une cérémonie solennelle au monument du Soldat inconnu en symbole de la fraternité humaine.

LONDRES. Le roi et la reine de Danemark ont été pendant quatre jours les hôtes des souverains britanniques qui étaient venus les accueillir à Victoria Station avec les princesses Elizabeth et Margaret.

VIENNE. Le chancelier Figl vote pour la désignation du nouveau président de la République autrichienne. Le candidat populiste a légèrement devancé son concurrent socialiste, mais un second tour de scrutin sera nécessaire.

LONDRES, comme Paris, a ses salons en plein air. Organisé par le Country Council, qui dispense de droits les exposants, celui-ci attire de nombreux promeneurs, dont quelques-uns deviendront peut-être des acheteurs.

LA SEMAINE

SEATTLE. De nouveaux éléments canadiens, comprenant deux bataillons, un régiment d'artillerie et des chars, vont rejoindre en Corée leurs camarades déjà engagés, afin de constituer la 25e brigade d'infanterie.

BELGRADE. Ayant subi une intervention chirurgicale, le maréchal Tito se repose dans sa résidence de Dedinje, où on le voit entouré de ses collaborateurs. A sa gauche, M. Edouard Kardelj, ministre des Affaires étrangères.

GENEVE. Les feux de bengale de la *Valkyrie* ont, pendant une répétition au Grand Théâtre, allumé un incendie qui, éteint au bout d'une heure et demie, a fait pour 5 millions de francs suisses de dégâts.

D'un Samedi à l'autre

PAR GEORGES DUHAMEL

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Je venais à peine de lire un excellent livre du Pr. Raymond Turpin sur *l'Hérédité des prédispositions morbides*, quand je fus invité à entendre la première leçon du Pr. Maurice Lamy sur la génétique médicale. Cet événement universitaire n'était pas sans importance : le Pr. Lamy donnait sa première leçon, certes, mais il inaugurait en même temps une chaire, c'est-à-dire un enseignement.

Lors de la grande querelle survenue, voici plus d'une année, entre M. Julian Huxley, représentant de la génétique occidentale, et les généticiens soviétiques, commandés par Lyssenko, je me suis étonné de voir la science française rarement appelée en témoignage. S'il est vrai que la France, dans ce domaine, a pu se laisser distancer, je suis heureux de constater qu'elle se remet à l'œuvre avec ardeur. La création d'une chaire de génétique médicale est une preuve de ce sursaut. Il faut qu'on le sache, la génétique n'est pas une science réservée à l'intérêt des spécialistes, des hommes de laboratoire, c'est, comme je vais tâcher de l'expliquer en bref, une science qui concerne l'avenir de l'humanité tout entière, c'est une science qui peut, dans les années prochaines, modifier gravement la vie de tous les individus, et même celle des hommes qui, par la modestie de leur existence, espèrent encore jouir de certaines franchises que l'on goûte parfois dans l'obscurité et dans l'anonymat.

« La génétique est la science de l'hérédité. » C'est donc la science qui a pour objet l'étude, chez tous les êtres vivants, animaux et végétaux, de caractères transmis. Certains de ces caractères concernent la structure des organes, c'est-à-dire l'anatomie ; d'autres caractères concernent le fonctionnement de ces organes, c'est-à-dire la physiologie.

Les savants attachés à cette discipline somme toute nouvelle ont, comme il se doit, observé tout d'abord les phénomènes, c'est-à-dire qu'ils ont observé l'évolution des caractères à travers un certain nombre de générations. Après avoir observé, les savants ont expérimenté, en d'autres termes ils sont intervenus dans les faits, ils ont tenté de modifier la marche de la vie. Dans le règne végétal aussi bien que dans le règne animal, cette expérimentation a donné des résultats parfois surprenants. Grâce aux travaux des généticiens, on a pu amender diverses sortes de bêtes ou de plantes, choisir, retenir, développer certaines particularités qui rendent l'être vivant plus propre à l'usage qu'en font, par exemple, les agriculteurs ou les éleveurs. On a pu, de la même façon, éliminer certains défauts, après les avoir bien définis et cernés.

Voici désormais la génétique tournée vers l'homme. Qu'espère-t-elle ? Que va-t-elle entreprendre ? Elle a, logiquement, fait d'abord l'inventaire du matériel héréditaire de l'espèce, des races, des familles. Elle a découvert que certaines tares sont transmises de manière discontinue et elle a noté le rythme de leurs réapparitions. Elle a vu le danger que représentent, pour l'homme comme pour l'animal, certaines sortes d'accouplement. Aussitôt, cette science nouvelle s'est trouvée arrêtée devant des difficultés inquiétantes.

A tort ou à raison, l'homme s'arroge le droit de juger et de modifier l'évolution des animaux et des plantes. En ce qui touche l'homme lui-même, le savant peut juger cette évolution — Montaigne, après Platon, ne s'en est pas fait faute, encore que, dans ses conclusions, Montaigne se montre plus réservé que le philosophe grec. L'homme peut donc juger, mais peut-il intervenir ?

Nous, hommes du XXe siècle, nous avons vu des dictateurs présomptueux entreprendre de purger un peuple en stérilisant ou en supprimant les individus qu'ils estimaient tarés ou nuisibles. Cette pratique a révolté la conscience universelle. D'ailleurs, les généticiens nous font observer que, pour empêcher la naissance d'un malade incurable, il faudrait consentir à supprimer du même coup un nombre important de sujets normaux. Voilà donc la génétique médicale piétée devant des obstacles mal surmontables et, par exemple, « l'interdit jeté sur l'expérimentation, la difficulté de contrôler la parenté réelle. »

Dans cette querelle qui sera peut-être la querelle majeure des temps futurs, le Pr. Lamy me semble avoir pris une position de sagesse : « Il nous est permis de souhaiter, en tous cas, qu'une société à bon droit soucieuse de l'hygiène et de la santé publique sache, en recommandant ou en imposant certaines mesures, garder néanmoins une place à ces valeurs essentielles qui sont le respect de la vie et la liberté de l'individu ».

Le savant parle, on s'en doute, de la prohibition des mariages entre cousins germains. Il approuve aussi les brassages de populations qui « favorisent les unions entre individus dissemblables ». Tout cela est fort modéré.

Je veux espérer que la génétique médicale ne donnera jamais aux idéologues des arguments et des armes. Je veux espérer aussi que l'humanité future, sous le régime des sciences nouvelles, engendrera autant d'hommes remarquables qu'elle en a donnés jusqu'ici, dans le hasard et l'ignorance.

Au Tonkin

LES ATTAQUES SINO-VIETMINH

SECOND FRONT OU DIVERSION ?

LE GÉNÉRAL DE LATTRE DE TASSIGNY VISITE LA PAGODE D'UN VILLAGE LIBÉRÉ PAR LES TROUPES FRANÇAISES.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL LUCIEN BODARD

Les combats du haut Tonkin occidental sont féroces, épuisants et d'une lenteur infinie. Que l'on se représente, au sud du sillon est-ouest du fleuve Rouge, les chaînes parallèles, bien rangées l'une derrière l'autre, de ces massifs aux noms chinois. Entre ces longues boursouflures de plus de 2.000 mètres il n'y a guère de place que pour des rivières sciant les rocs en des gorges prestigieuses — parfois dans l'auge d'une petite plaine apparaît soudainement le charme délicat d'un village thaï établi sur une petite crique au sable doré, avec derrière lui l'étagement de quelques rizières. Ailleurs c'est l'immensité de la forêt — seules exceptions : quelques « raies » (1) sur des versants à pic et, surtout, sur les sommets où la végétation se dénude, les champs de pavots des « Meos ». La guerre, elle, dans ces conditions, ne peut guère se faire que sur des pistes primitives, qui sont autant d'escaliers franchissant les massifs successifs ou, au mieux, sur quelques sentiers vertigineux suivant les lignes de faîte et connus seulement des peuplades des hauteurs. La jungle est généralement infranchissable. Il existe même, dans le sud des pays thaïs, une zone inconnue, inhabitée par les hommes et presque par les bêtes, car il s'agit d'un capharnaüm de calcaires pourvus de cette malédiction suprême : le manque d'eau. Les distances sont infinies, à tel point qu'elles sont mesurées non pas en kilomètres, mais en journées de marche. De plus, sauf dans les rares plaines, il n'y a pas à manger. Aussi la guerre se résume-t-elle en de brèves et dures embuscales, qui sont l'aboutissement de longues étapes, de colonnes de coolies et de chevaux.

Ainsi j'ai raconté comment, l'automne dernier, les Vietminh avaient poursuivi avec acharnement la garnison de Lao-Kay retraitant vers Laï-Chau. A cette époque, par un assaut acharné ils avaient franchi une première ligne de crêtes et s'étaient emparés de la vallée, relativement large, reliant la bourgade de Binhlu à celle de Phongto. Mais les Vietminh, déjà éloignés de leurs bases du fleuve Rouge, s'étaient épuisés à tenter, vainement, de forcer les passages des montagnes protégeant le réduit naturel de Laï-Chau.

Les partisans thaïs, sous la direction de quelques officiers français, réoccupaient un mois plus tard l'importante position stratégique de Binhlu. Puis de ces bases nouvelles ils s'infiltraient sur toute la rude chaîne bordière du fleuve Rouge. Devant la poussée franco-thaï en Haute Région allait se produire l'alliance sino-vietminh, selon ce schéma : pendant que des forces d'Ho Chi Minh, à partir du fleuve Rouge et de l'ancienne station d'altitude de Chapa, lanceraient une nouvelle offensive qui devait s'emparer de Binhlu, des éléments chinois, franchissant la frontière, occuperaient tout l'axe, à peu près dégarni de troupes, de la rivière Noire et de son affluent la Nan-Na. Ainsi aux alentours de ce village de Tsin-Ho, qui marqua la pointe extrême de l'avance chinoise, viennent d'apparaître des éléments vietminh relativement importants : dans un premier combat les avant-gardes françaises — ces parachutistes amenés à Laï-Chau par le pont aérien — ont subi l'assaut de deux compagnies vietminh. Il semble d'ailleurs que des éléments vietminh importants avancent actuellement sur la piste très dure qui mène de Binhlu à la région de Laï-Chau. On peut donc s'attendre à une campagne ennemie en règle contre la capitale des Thaïs. Mais en tout cela le rôle des Chinois demeure ambigu : sont-ils simplement intervenus pour aider leurs alliés du Vietminh — ou ne désiraient-ils pas s'assurer une sorte de gage, même à l'égard de leurs protégés Ho Chi Minh et Giap ? Il semble que ce soit encore des troupes communistes chinoises qui détiennent Phongton et sa région.

On peut se demander quel est le but véritable de ces attaques concertées des Vietminh et des Chinois dans ces lointaines régions. S'agit-il de créer, dans la zone des forêts, un front nouveau qui s'étendrait de proche en proche sur les confins sauvages du sud-est asiatique, selon l'axe général de la route de Birmanie ? Ou, au contraire, n'est-ce qu'un expédient pour attirer hors du delta tonkinois des forces françaises, afin d'accroître les chances d'une nouvelle action vietminh contre Hanoï ? Car jusqu'à présent, dans les conditions actuelles, toutes les entreprises de l'ennemi contre la plaine tonkinoise ont complètement échoué !

Après Mao-Khé les Vietminh ont cependant recommencé leurs entreprises furieuses, dans la nuit du 4 au 5 avril, sur une échelle plus vaste, contre une série de postes établis sur les rebords sud-ouest du massif du Dong-Trieu — contre Baitao, contre Bentam, contre la tour de Hoang-Xa, contre Hachieu. Les Vietminh avaient débuté par une ruse de guerre extraordinaire : dans les journées précédentes ils avaient organisé de faux mouvements de troupes, afin de faire croire aux Français qu'ils se retiraient du Dong-Trieu. Notre état-major, dans l'incertitude, fit alors procéder par l'aviation à la première reconnaissance de nuit organisée dans les montagnes du Tonkin. Ce vol nocturne parmi des massifs couverts de crachin fut un véritable exploit. Et les aviateurs revinrent pour déclarer que tout l'intérieur du Dong-Trieu était parsemé d'innombrables lumières. La nuit suivante une nouvelle reconnaissance ne détecta plus une lueur : en réalité les Vietminh, d'une soirée à l'autre, avaient fait le black-out avec une discipline farouche — et quarante-huit heures plus tard ils se lançaient sur les positions françaises, heureusement sur le qui-vive.

J'ai parcouru tous les postes assaillis, et j'ai ressenti une sorte d'écœurement devant la violence primitive et cruelle des procédés ennemis. Plus encore que le poste de Mao-Khé Mine, la tour de Hoang-Xa présentait une scène de désolation fétide ! Malgré l'effondrement des murs en énormes blocs de briques qui coupèrent en deux un officier français, malgré les explosions de plastic qui arrachèrent les enceintes extérieures de barbelés et de bambous, la tour — ou plutôt ses débris — devait tenir jusqu'au matin, où les assaillants se retirèrent. Mais surtout le carnage prévalait tout autour. Il s'agissait de soldats vietminh qui avaient sauté sur des mines ou s'étaient empalés sur des pieux. A une centaine de mètres, des trous individuels d'assaut, creusés par les assaillants, avaient été hâtivement convertis en tombes sommaires.

Je croyais que les Vietminh confiaient leurs besognes mortelles — comme ramper avec des charges de plastic, poser des échelles sur les enceintes, lancer des grenades dans les brèches, etc. — à des volontaires de la mort ; je viens d'apprendre que tout cela n'était pas l'œuvre de fanatiques, mais seulement de misérables coolies, lancés comme à une boucherie. Qu'importait la masse humaine non spécialisée — les ménagements n'étaient apportés qu'aux soldats véritables, qui, eux, maniaient les armes automatiques !

Près de cinq cents cadavres avaient été abandonnés à l'entour des postes attaqués. Mais, quelques jours plus tard, des patrouilles françaises avaient pénétré dans les premiers contreforts de la montagne : leur attention avait été attirée, de loin, par d'étranges rassemblements de corbeaux. En s'approchant ces reconnaissances firent fuir des centaines de ces rapaces et découvrirent des charniers : il s'agissait de soldats vietminh. Des villageois interrogés révélèrent que ces hommes, massés derrière une crête en attendant l'heure H de l'assaut dans la plaine, avaient été surpris par des bombardements d'aviation ; cela avait été, par les bombes et le napalm, un véritable carnage. D'innombrables blessés avaient été emportés par des coolies, sur de primitives civières, par les sentiers du Dong-Trieu. Mais la plupart avaient péri en cours de route, faute de soins. Ainsi les pertes ennemies s'élevaient-elles, au moins, à plusieurs milliers d'hommes — et cela pour de simples charges dans la nuit, contre quelques postes.

Après deux tentatives vaines — l'une à Mao-Khé, l'autre essentiellement contre Bentam — s'effondrait la grande tentative ennemie du Dong-Trieu.

Le plan vietminh n'était rien moins que la capture du grand port tonkinois d'Haïphong. Il s'agissait de faire sauter les postes français de la périphérie du delta et, par les brèches ainsi faites, de s'engouffrer vers cet axe essentiel — la route N° 5, de Hanoï à Haïphong — qui conduirait tout naturellement vers la cité maritime. Pendant ce temps les forces du delta, rassemblées près de Vinh-Bao, attaqueraient à partir du sud. On saît comment les assauts ennemis échouèrent dès le début, la première fois contre la charnière qu'est la citadelle de Dong-Trieu, la seconde fois en s'y reprenant vainement contre celle de Sept-Pagodes. Alors, finalement, l'ennemi renonça — et dispersa ses concentrations.

Que sera l'avenir ? On se trouve actuellement devant ce point d'interrogation : la campagne des pays thaïs — commencée par la pénétration chinoise au lendemain des entreprises du Dong-Trieu — est-elle une action essentielle d'infiltration vers le sud-est asiatique ? ou bien ne s'agit-il que d'une action de diversion, destinée à fixer des forces françaises avant une nouvelle offensive vietminh contre le delta, qui serait en cours de montage ? De toute façon, il semble que la guerre d'Indochine doive continuer à gagner en acharnement — car les Vietminh ont besoin d'un succès véritable, avant que le Corps expéditionnaire français ait pu accroître décisivement sa force, avant aussi qu'une armée vietnamienne nationale soit capable d'entrer dans l'arène de façon effective.

(1) Culture primitive faite en brûlant la forêt.

LA LÉGISLATURE DE 1946 TOUCHE A SON TERME

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES LE 17 JUIN

SE DÉROULERONT SOUS LE SIGNE DES APPARENTEMENTS

Une page nouvelle de la politique française va s'ouvrir le mois prochain avec les élections générales. Le corps électoral se trouvant enfin doté d'un nouveau mode de scrutin, les parlementaires de 1946 vont pouvoir plier bagage et remettre le flambeau législatif aux mains de leurs successeurs.

La décision n'aura pas été obtenue sans peine. Elle a nécessité de longs mois de controverses et de débats publics souvent incohérents, émaillés de votes contradictoires où l'on aura vu se nouer les coalitions les plus invraisemblables. Cette impuissance à aboutir avait été déjà fatale au gouvernement Pleven. Elle a failli réserver un même sort au cabinet Queuille, après avoir coûté la vie — au sens, hélas ! précis du mot — à M. Giacobbi, qui usa ses dernières forces physiques à rechercher, en vain, une transaction acceptable pour tous.

A vrai dire le résultat n'est pas très reluisant, et le système du tour unique, auquel une large fraction de la majorité s'est résignée par lassitude plutôt que par goût, n'est évidemment pas le mode de scrutin qu'espéraient Français et Françaises. Mais toutes les autres solutions proposées : scrutin d'arrondissement, scrutin de liste majoritaire à deux tours, proportionnelle intégrale ayant été systématiquement écartées, il fallait pourtant aboutir. Finalement, la ténace hostilité du M. R. P. à tout mode de scrutin à deux tours, jointe à celle des communistes, partisans du maintien du système actuel, a triomphé du courant populaire qui se manifestait en faveur du scrutin d'arrondissement pour lequel les radicaux se seront battus en vain jusqu'au dernier moment. La perspective de voir subsister le dangereux scrutin de 1946 a emporté les dernières résistances qui se manifestaient au sein de la majorité. En bref, le tour unique a été accepté non pas comme le meilleur remède, mais comme le moindre mal.

Scrutin conservatoire pour les élus sortants..., monstre au visage informe..., ours mal léché..., truquage universel..., gangstérisme électoral..., toutes les malédictions se sont abattues sur ce nouveau système électoral. On verra à l'usage ce qu'il convient d'en retenir.

Que la loi sortie du Palais-Bourbon soit injuste et truffée d'arbitraire, on n'en peut douter, mais la justice existe-t-elle en matière électorale ? En vérité, il n'est pas de scrutin idéal. Tous ceux dont on a fait l'expérience avaient leurs défauts et leurs tares. Aucun d'eux n'a répondu pleinement au double objectif auquel doit tendre une loi électorale : l'équité et l'efficacité.

Le suffrage universel, on l'oublie parfois, n'est pas destiné seulement à l'élection d'un Parlement reflétant le plus fidèlement possible les nuances diverses de l'opinion. Il doit également fournir au régime les moyens de vivre en bonne santé en permettant la formation d'une majorité homogène, susceptible d'assurer au pouvoir exécutif une indispensable stabilité.

Les doctrinaires et les théoriciens avaient cru résoudre le problème grâce aux prétendues vertus de la proportionnelle. Les expériences tentées dans ce sens ont été aussi décevantes chez nous qu'au dehors, où la R. P. a facilité l'accession des dictateurs au pouvoir. Est-ce dire que le vieux scrutin d'arrondissement ait été exempt d'injustice et qu'il ne prêtait pas à correction ? Le moindre de ses défauts était de fausser la notion d'égalité par le déséquilibre des circonscriptions, dont certaines envoyaient un député au Parlement avec 2.000 voix, alors qu'il en fallait 15.000 ou 20.000 pour être élu dans d'autres arrondissements surpeuplés.

N'empêche que si ce scrutin uninominal à deux tours a été appliqué à treize reprises chez nous, de 1885 jusqu'en 1936, c'est qu'il répondait autant au sentiment individualiste du Français qu'à une diversité territoriale dont les mille aspects donnent à la France son vrai visage. C'est aussi qu'il assurait à l'électeur le libre exercice de son droit souverain en le plaçant en face d'un homme et non pas d'un parti. Combien regretteront que ses défenseurs n'aient pu avoir raison des résistances conjuguées qui l'ont fait écarter à deux reprises par l'Assemblée, en dépit des votes massifs que le Conseil de la République a émis en faveur du scrutin d'arrondissement !

Le plus grave défaut du scrutin à un tour, outre sa complexité qui le rend peu compréhensible, réside dans le maintien du déssaisissement des électeurs au profit des partis pour le choix des candidats. Ce qui aboutit à laisser 40 millions de Français tributaires de la volonté des 3 millions de militants embrigadés dans les divers partis.

Le jeu des apparentements viendra corriger quelque peu, sans doute, la brutalité de ce dirigisme électoral, la rigueur de ce scrutin sans appel. L'avantage qu'on en attend sera de faciliter la formation d'une majorité « centriste » tout en laissant à l'électeur le moyen de favoriser le parti de son choix dans le cadre d'un apparentement sans lequel ce parti, réduit à ses propres forces, ne disposerait peut-être d'aucun élu,

L'objectif recherché par les promoteurs du système était de dresser une « troisième force » entre les extrêmes, de réduire au minimum possible la représentation parlementaire communiste et en même temps de contenir, à l'autre pôle, la poussée du rassemblement gaulliste. On n'aura pas hésité pour cela à introduire l'arbitraire dans le mode d'expression du suffrage universel et à donner de sérieuses entorses au droit électoral qui veut les citoyens égaux devant les urnes. Les intentions sont peut-être discutables, et contestable le procédé qui consiste à user, pour juguler les oppositions, de moyens aussi peu conformes à la règle démocratique.

Mais le mérite de la loi est d'exister et de mettre un terme à une crise politique qui, en se prolongeant, risquait de passer du domaine de la comédie à celui du drame.

L'instrument que l'on met aux mains des électeurs est sans doute fort défectueux et ils ne l'utiliseront pas sans quelque méfiance. Il leur appartiendra cependant de s'en servir au mieux de ce qu'ils estimeront être l'intérêt national... En exigeant, par surcroît, des candidats qui auront leur agrément l'engagement formel qu'on en reviendra au plus tôt à un scrutin clair, honnête, compréhensible et, par cela même, vraiment populaire.

Comment voteront les Français

La nouvelle loi électorale, telle qu'elle est issue des laborieuses délibérations de l'Assemblée nationale, ne comporte pas moins de cinq modes de votation différents. Le premier s'appliquera aux départements de la métropole et de l'Algérie ; le deuxième est spécial aux deux départements de Seine et Seine-et-Oise ; le troisième concerne les vieilles colonies : Guadeloupe, Martinique et la Réunion ; le quatrième, les autres territoires d'outre-mer et, enfin, le cinquième est particulier à la Guyane.

MÉTROPOLE ET ALGÉRIE

Sauf en Seine et en Seine-et-Oise, les électrices et les électeurs des départements métropolitains et algériens voteront au scrutin de liste départemental majoritaire à un seul tour, avec possibilité d'apparentement entre les listes, panachage et vote préférentiel.

Chaque bulletin de vote comportera autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir dans la circonscription.

Les circonscriptions sont constituées par les départements sauf pour les plus peuplés d'entre eux : Bouches-du-Rhône, Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Seine, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure et Gironde, partagés en plusieurs circonscriptions.

Panachage et vote préférentiel.

Les électeurs des départements auront le droit de « panacher », c'est-à-dire de remplacer le nom d'un ou de plusieurs candidats, sur la liste de leur choix, par un ou plusieurs noms figurant sur des listes concurrentes.

De même ils pourront, en marquant d'une croix le nom du ou des candidats qu'ils préfèrent sur la liste, avantager ceux-ci dans la répartition des sièges.

Cette dernière disposition restera d'ailleurs lettre morte, les modifications ainsi apportées aux listes initiales n'entrant en ligne de compte que si les bulletins ainsi modifiés représentent au moins 50 % des suffrages obtenus par la liste, ce qui est pratiquement exclu.

Les apparentements.

Le trait original et essentiel du nouveau mode de scrutin à un tour réside dans le jeu des apparentements.

Les partis ou groupements « nationaux », c'est-à-dire ceux qui présenteront des listes de candidats dans au moins trente départements, ont la possibilité de s'apparenter sur le plan départemental.

Par ce moyen, les partis ainsi associés, tout en sollicitant les suffrages des électeurs en faveur de leur propre liste, verront s'additionner les voix recueillies par les autres partis auxquels ils sont apparentés, et ce bloc commun de suffrages jouera au bénéfice des associés pour la répartition des sièges, tout comme s'il constituait une liste isolée.

Les apparentements, pour être valables, devront être déclarés à la préfecture du département trois jours francs avant l'ouverture officielle de la campagne électorale, qui commencera vingt jours avant le scrutin.

Une fois enregistrés ces apparentements ne pourront être étendus à d'autres partis qu'avec l'assentiment de tous les candidats déjà apparentés. Ils ne pourront être rompus après que le dernier envoi des listes aux électeurs aura été effectué par les soins de la préfecture.

La mention de l'apparentement devra figurer sur les affiches et sur les circulaires électorales des partis associés. Toutefois les bulletins seront valables même s'ils ne portent pas cette mention. Enfin, les apparentements seront obligatoirement publiés dans l'affiche officielle d'ouverture de la campagne électorale et dans le dernier envoi fait par la préfecture aux électeurs.

QUELQUES CAS TYPES

Prenons pour exemple un département disposant de six sièges et où 240.000 suffrages sont exprimés aux élections à l'Assemblée nationale. Le quotient est de 40.000 et la majorité absolue représente la moitié des voix plus une, soit 120.001 voix. Cinq listes ont été en compétition durant la campagne électorale.

1er Cas : Majorité absolue pour une liste.

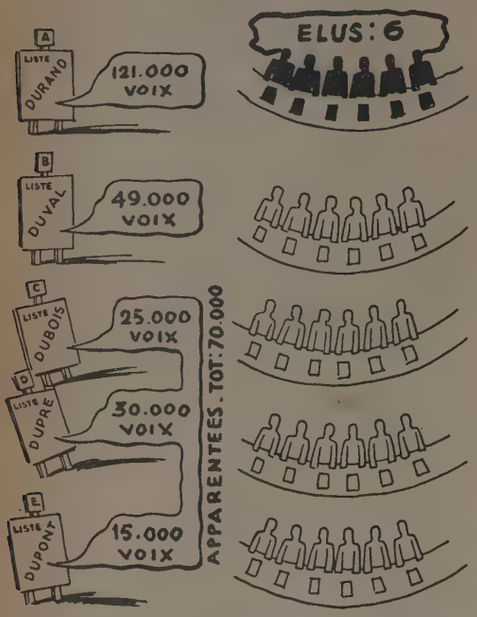

Les listes C. D. E., apparentées, ont groupé 70.000 suffrages, mais la liste A obtenant de justesse la majorité absolue, les six sièges lui sont attribués en totalité.

2e Cas : Majorité absolue pour un groupement de listes apparentées.

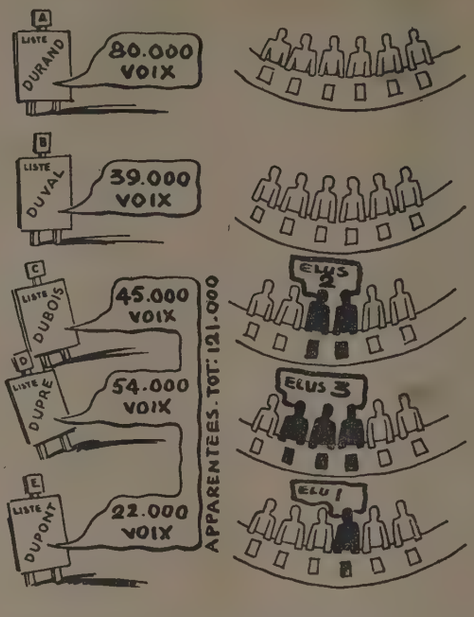

Les listes C. D. E., apparentées, ayant totalisé 121.000 voix (majorité absolue) se partagent les six sièges, alors que la liste A, avec 80.000 voix, n'obtient aucun mandat.

3e Cas : Pas de majorité absolue.

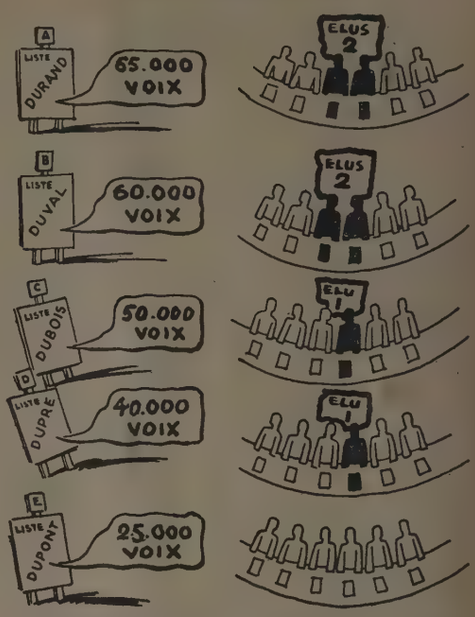

Pas d'apparentements. Aucune des listes concurrentes n'ayant réuni la majorité absolue, la répartition des six sièges se fait a la représentation proportionnelle.

4e Cas : Même répartition des voix que pour le 3e cas, mais les listes C. D. E. sont apparentées.

Les listes C. D. E., apparentées, totalisent 115.000 voix. Les sièges sont répartis a la proportionnelle, la plus forte moyenne joue en faveur du groupe des apparentés.

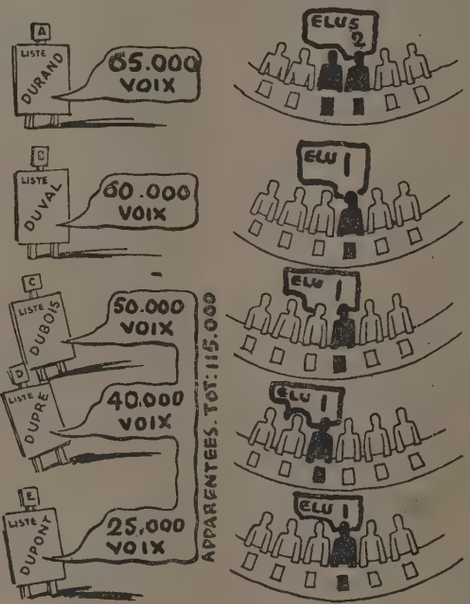

La répartition des sièges.

Le scrutin clos et dès que les votes auront été recensés selon les règles prévues il sera procédé à la répartition des sièges en fonction des suffrages rassemblés par les différentes listes de candidats.

Plusieurs cas pourront se présenter.

Majorité absolue.

Lorsqu'une liste ou un groupement de listes apparentées aura recueilli la moitié plus un des suffrages exprimés, la totalité des sièges dont dispose le département ou la circonscription lui sera attribuée.

Si cette majorité absolue est obtenue par un groupement de listes, la répartition des sièges se fera, entre ces listes apparentées, à la proportionnelle et selon la règle de la plus forte moyenne. Les autres listes se trouveront éliminées, si important qu'ait été le nombre de leurs suffrages et même si l'une d'elles a groupé 49 % des voix.

Pas de majorité absolue.

Dans le cas où aucune liste ou groupement de listes apparentées n'aura obtenu la moitié plus un des suffrages exprimés, la répartition des sièges s'effectuera entre les listes concurrentes, selon la règle de la proportionnelle et à la plus forte moyenne.

Deux hypothèses alors peuvent se présenter :

— Ou bien il n'y a pas eu d'apparentement dans la circonscription, et alors la proportionnelle jouera également pour chacune des listes, ce qui aboutit à reconduire le système déjà en vigueur aux élections de 1946.

— Par contre, si des listes se sont apparentées, leur groupement sera considéré comme formant une seule liste pour la répartition des sièges, ce qui fera bénéficier les partis apparentés d'une « prime à la majorité ».

SEINE ET SEINE-ET-OISE

Ces deux départements ont été gratifiés par l'Assemblée d'un régime électoral particulier. Les auteurs de la loi se sont, en effet, aperçus que le système du tour unique, même avec le jeu des apparentements, risquait, dans certaines circonscriptions de Paris ou de la banlieue, d'avantager tantôt les communistes, tantôt un apparentement à base R. P. F.

Aussi la loi nouvelle stipule-t-elle que l'actuel système de représentation proportionnelle sera maintenu dans les deux départements en question.

Toutefois, comme la règle de la plus forte moyenne, appliquée en 1946, et qui jouera cette fois pour l'ensemble des départements, était de nature à profiter aux partis d'opposition, on lui a substitué le système des plus forts restes, plus favorable aux petites listes qui, dans ces deux départements, n'atteindraient pas un quotient.

Ajoutons que le même système fonctionnera pour les élections de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

LES FASTES DE LILLE

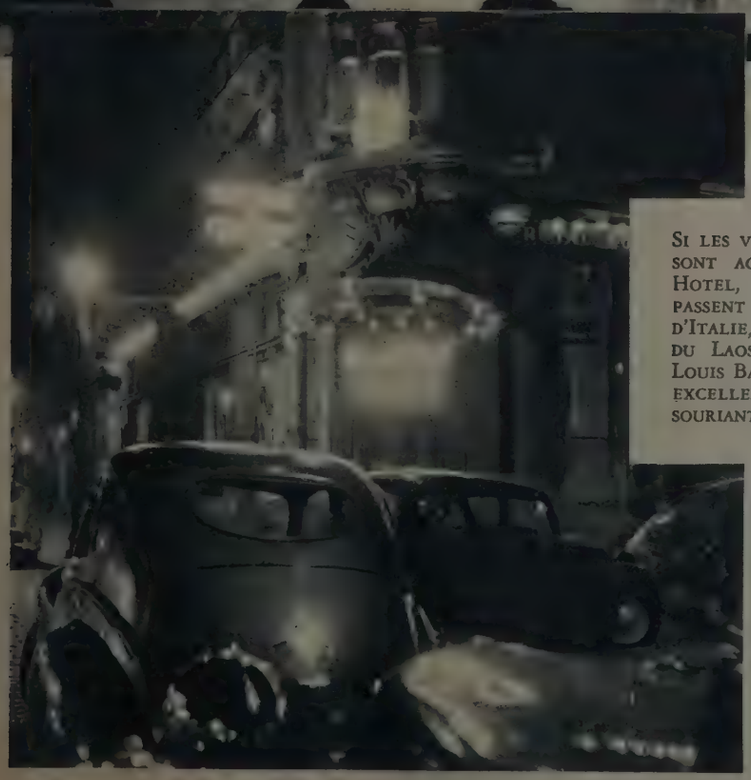

Si les visiteurs de toutes nationalités sont agréablement reçus au Royal-Hotel, les voitures, trop nombreuses, passent la nuit dehors. L'ambassadeur d'Italie, les ministres du Vietnam et du Laos, Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault ont savouré les glaces excellentes de Janine, la toujours souriante serveuse du Royal-Hôtel.

L'EXPOSITION FLORALE, LA FÊTE DE NUIT SUR L'EAU, L'INAUGURATION DU PORT FLUVIAL, LA GRANDE FÊTE ÉQUESTRE, L'EXPOSITION INTERNATIONALE TEXTILE ONT AMENÉ DES FOULES DE VISITEURS DANS LA

CAPITALE DES FLANDRES

Reportage photographique *France-Illustration* (H. Parnotte).

UNE CORBEILLE DE L'EXPOSITION FLORALE, AUX PIEDS DE L'EMPEREUR, DANS LA COUR DE LA VIEILLE BOURSE.

LA GRANDE FÊTE ÉQUESTRE

A LA GRANDE FÊTE ÉQUESTRE QUE PRÉSIDA LE GÉNÉRAL POYDENOT, COMMANDANT LA IIe RÉGION MILITAIRE, PARTICIPÈRENT, OUTRE LE FAMEUX « CADRE NOIR » DE SAUMUR, LE 7e SPAHIS ALGÉRIENS, DANS UNE ÉBLOUISSANTE FANTASIA, ET LES ATTELAGES DES HARAS NATIONAUX. CI-DESSOUS : DE MAGNIFIQUES PERCHERONS.

L'INAUGURATION OFFICIELLE DU PORT FLUVIAL

QUELQUES instants après que S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, eut béni solennellement le nouveau port fluvial, M. Antoine Pinay, ministre des Travaux publics et des Transports, coupant le ruban symbolique qui en barrait l'entrée, a inauguré cet imposant ensemble dont le complet achèvement est prévu pour 1955 mais qui est entré en exploitation dès 1948. Ses installations, qui comprennent 22.500 mètres carrés de hangars et 3 km. 800 de quais, couvrent une superficie de 80 hectares. Le trafic et le stockage ont atteint une importance telle qu'ils suffisent à assurer l'amortissement des sommes nécessitées par la poursuite des travaux.

APRÈS L'INAUGURATION EUT LIEU UN DÉFILÉ DE MATÉRIELS DE TRANSPORT, AUQUEL PARTICIPÈRENT (CI-DESSOUS) DES TRACTEURS RENAULT.

Phot. *la Voix du Nord*.

1. Entrée du port ; le pointillé figure le ruban que coupa M. Pinay lors de l'inauguration. — 2. Darse des combustibles liquides. — 3. Darse de débarquement du charbon. — 4. Darse de débarquement des matières pondéreuses. — 5. Terrain qui sera loué a des sociétés privées. — 6. Pont de la rue Lequeux. 7. Parc a charbon provisoire. C'est sur cet emplacement que seront édifiés ultérieurement des magasins ou sera effectuée la mise du vin en bouteilles. — 8. Chai actuellement en fonctionnement. — 9. Emplacement du secont chai. — 10. Hangar N° 2. — 11. Hangar N° 1 bis (cotons). — 12. Hangar N° 1 (marchandises lourdes). — 13. Pont de l'avenue de Dunkerque. — 14. Magasins généraux et ancien port.

L'EXPOSITION DE LA TOISON D'OR

Dans les salles médiévales du palais Rihour, une exposition organisée par l'éminent historien des Flandres qu'est Mgr Detrez, chancelier perpétuel de l'Académie septentrionale, a rassemblé des souvenirs de l'Ordre de la Toison d'or et de la cour de Bourgogne qui, pendant plus d'un siècle, rayonna avec tant d'éclat sur l'Occident. Tableaux, sculptures, tapisseries, manuscrits enluminés et chefs-d'œuvre de l'art religieux composaient un ensemble d'une beauté rarement égalée.

Mgr Detrez fait visiter l'exposition a M. Michaud, président des Amis de Roubaix.

Le duc Philippe le Bon et son épouse Isabelle. Lansquenets précédant les bannières ducales.

Le magnifique cortège qui s'est déroulé le 6 mai dernier à travers la ville évoquait les fastes du premier Chapitre de la Toison d'or tenu à Lille du 29 novembre au 4 décembre 1431. Le thème était l'entrée solennelle de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, duc et duchesse de Bourgogne, comte et comtesse de Flandre, qu'accompagnaient les chevaliers de la Toison d'or et toutes les collectivités locales et régionales. Cette reconstitution était une véritable résurrection du passé.

Un char glorifiait la bière, boisson du Nord.

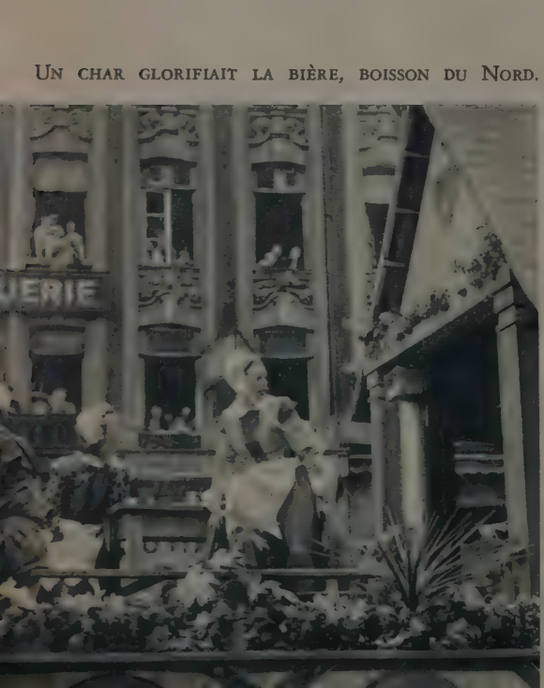

LE GRAND CORTÈGE HISTORIQ

A DÉROULÉ SON CHATOYANT RUBAN DANS LI

Le groupe de la Toison d'or comprenait sept descendants d'anciens titulaires de l'ordre.

Le

E DE LA TOISON D'OR

ÉCOR DES FAÇADES DU XVE SIÈCLE

S MARCHANDS DE LILLE S'AVANÇAIT SUR UNE LITIÈRE TIRÉE PAR DEUX CHEVAUX.

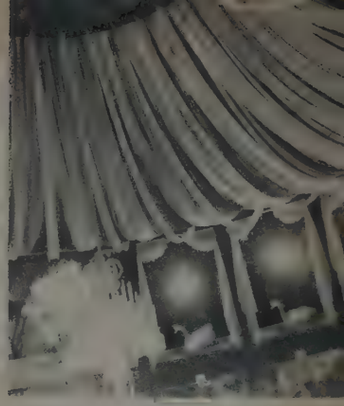

A G., LE STAND DES SOIERIES, DÉCORÉ PAR MM. GAUTHIER, PLANKAERT, GANEAU ET ROSSIGNOL. LA PRÉSENTATION DES DENTELLES ET BRODERIES ÉTAIT D'ANNIE BAUMEL.

LA GRANDE ROTONDE CENTRALE. MM. GAUTHIER ET PLANKAERT ONT EU POUR COLLABORATEURS MM. JEAN LEBLANC, FRANÇOIS GANEAU ET RÉMY HÊTRAU.

QUELQUES IMAGES DE L'EXPOSITION TEXTILE

L'EXPOSITION textile internationale fut un éloquent témoignage de l'activité d'une industrie qui, dans le triangle Lille-Roubaix-Tourcoing, est le gagne-pain de plus de deux cent mille familles. Les participations étrangères rehaussèrent son éclat. L'Exposition était installée sur le terrain de la Foire commerciale, grande manifestation annuelle aux destinées de laquelle préside M. Bouchery. L'aménagement avait été conçu par M. M.-L. Gauthier. Il fait le plus grand honneur à cet architecte et à ses collaborateurs, en particulier à M. Plankaert, qui dirigea les travaux, et à M. Pierre Butez, conseiller des services électriques. Une des particularités architecturales qui retinrent l'attention était la façade en aluminium du Grand Palais, par J. Prouve.

LE STAND DU JUTE AVAIT POUR ARCHITECTE M. J.-CH. MOREUX. LA TOUR ET LE PAVILLON DU NYLON, QUI ONT ÉTÉ DÉCORÉS PAR MM. F. GANEAU ET J. LEBLANC.

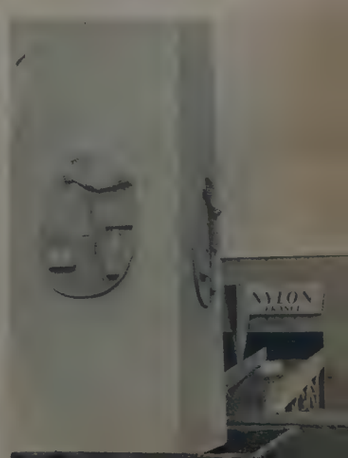

L'Arnette coule encaissée entre des murailles d'usines. Ci-dessus : des bassins de retrempage, dont on remarque la profondeur par rapport a l'ouvrier qui se trouve a l'intérieur, les peaux sont extraites au moyen de palans. Dans certaines usines ou le lavage mécanique n'existe pas les peaux sont balancées a la main hors des bassins. Ci-dessous : l'intérieur d'une étuve. La fermentation des peaux qui y sont suspendues par des crochets est accélérée par le continuel arrosage auquel les soumet un tourniquet. Puis les peaux, transformées en « cuirots » par le pelage, seront lavées et séchées une nouvelle fois.

MAZAMET L'INDUSTRIEUSE (*)

LE PREMIER CENTRE EUROPÉEN DU DÉLAINAGE EST AUSSI LE SIÈGE D'UNE IMPORTANTE INDUSTRIE DE MÉGISSERIE

En 1212, écrit M. Gaston Tournier, savant historien de Mazamet, Simon de Montfort, venant d'Albi, passa à Castres, qu'il quitta le deuxième dimanche après Pâques pour aller mettre le siège devant Hautpoul, dont les solides remparts abritaient une foule de réfugiés... Le troisième jour du siège, les croisés construisirent une baliste à l'aide de laquelle ils lancèrent d'énormes pierres sur la grosse tour du château ; ils réussirent à s'emparer du premier bourg, mais les Hautpoulois montèrent sur les toits de leurs maisons et lancèrent des quantités de blocs de rochers sur les assaillants, dont beaucoup furent blessés ; ils mirent ensuite le feu au bois de chauffage qui encombrait les pâtus, et les croisés se virent contraints de reculer... »

Une chaude affaire, comme on voit, et qui se termina assez mal pour Hautpoul, car finalement les croisés l'emportèrent, démantelèrent la forteresse et saccagèrent, selon des usages fortement établis, les maisons d'habitation.

Les survivants durent se loger dans les ruines. Certains, plus audacieux, descendirent dans la plaine, où ils fondèrent le « mas Arnette »... Mazamet était né.

Un site admirable, peu de ressources naturelles, une population entreprenante, batailleuse quand il le fallait et en tout cas bien résolue à vivre et à prospérer. Mais comment ? Le froment venait mal sur les terres avoisinantes ; seuls le seigle, les pommes de terre et le maïs s'y plaisaient. Alentour, des troupeaux de moutons, qui ne sont guère l'indice de la richesse.

C'est sur eux cependant qu'allait se fonder la fortune de Mazamet. Sur eux et sur l'étonnante petite rivière cascadante, l'Arnette, droit descendue du pic de Nore.

Dès 1517 les Mazamétains exposent à François Ier que leur ville est placée dans un endroit « très commode pour y traiter la laine ». Mazamet se consacre alors à la fabrication de bure. En 1610 s'établissent des moulins à foulon et

(*) Voir *France-Illustration* du 12 mai 1951.

à papier. L'esprit industrieux des habitants de la petite cité fait merveille. L'année 1707 la voit fabriquer « 29.310 pièces de tissus ainsi qu'une grande quantité de papier et de carton ». La population n'en vit pas moins très médiocrement de maïs et de pommes de terre. « L'artisan est toute la semaine à son atelier et ce n'est que les dimanches et fêtes qu'il va au cabaret. Les cabaretiers, au nombre de trois, sont aussy fort pauvres. »

A la fin du XVIII[e] siècle, un manufacturier, Pierre Olombel, comprend qu'il faut s'évader à tout prix de la routine. Il modernise ses ateliers, installe des métiers larges, des presses, un atelier d'apprêts grâce à quoi il lance la draperie de l'Aude.

Mais c'est le XIX[e] siècle qui commencera à recueillir les fruits de l'âpre lutte que Mazamet a engagée pour bâtir son destin. La fondation en 1807 par David Cabibel de la Société des Casernes, dont les dix actionnaires se spécialisent l'un dans l'achat des laines, l'autre dans la fabrication, un troisième dans les apprêts, un quatrième dans la teinture, etc., marque une étape importante. Pierre-Elie Houlès reprend le flambeau. Il occupe à lui seul 1.500 ouvriers, renouvelle l'outillage des usines, fait appel aux montagnards et contribue ainsi à agrandir la ville. Il trouve appui auprès d'administrateurs municipaux de grand talent, tel Pierre Vidal, ancien maître chirurgien des armées du roi, qui a l'énergie de ne pas céder aux émeutiers dressés contre les métiers Jacquard.

Chose curieuse, c'est quand le sort de Mazamet semble définitivement lié à la fabrication des tissus que se produit pour la ville l'événement capital qui va modifier son existence. René Parnay a conté dans notre dernier numéro comment s'installa par chance — et encore une fois par l'effet d'un esprit d'entreprise que l'on retrouve tout au long de l'histoire de Mazamet — l'industrie du délainage. C'est sur elle principalement que devait se greffer une autre activité aujourd'hui essentielle, la mégisserie, qui fournit en particulier la basane à maintes usines françaises et étrangères de chaussures. A elle aussi l'Arnette a prodigué ses vertus.

Les peaux, mises à la chaux et devenues des « cuirots », sont ensuite trempées dans l'eau. On les travaille du côté de la fleur afin de l'adoucir et d'ôter le reste du poil. On les rince à nouveau dans l'eau et on les y foule avec des pilons. Après quoi les peaux sont « mises en confit » dans un bain d'eau et de son. Puis c'est le « passage en blanc ». Les peaux, préalablement plongées quelques minutes dans une dissolution chaude d'alun et de sel marin, passent dans un bain épais formé de farine et de jaunes d'œuf où elles restent douze à quinze heures avant d'être mises à sécher sur des perches. Ainsi les peaux sont non seulement blanchies, mais assouplies, de sorte que la dessiccation ne les rend pas dures et cassantes. On les adoucit encore au palisson et on les livre.

Tout cela est certes bien vite dit. Ces opérations exigent du temps, du soin et du savoir-faire. Ce sont là des qualités mazamétaines. Ce sont elles, en leur ajoutant un sens très vif des adaptations nécessaires, qui ont fait d'un village retiré de la montagne une ville active et sympathique orientée vers l'avenir.

CI-DESSOUS : LES « CUIROTS » SÉCHÉS, D'UNE GRANDE RIGIDITÉ, SONT DÉCROCHÉS ET EMPAQUETÉS POUR ÊTRE TRANSPORTÉS AU MAGASIN DE CLASSEMENT, OU ON LES EMPILE (CI-CONTRE) AVANT DE LES TRIER.

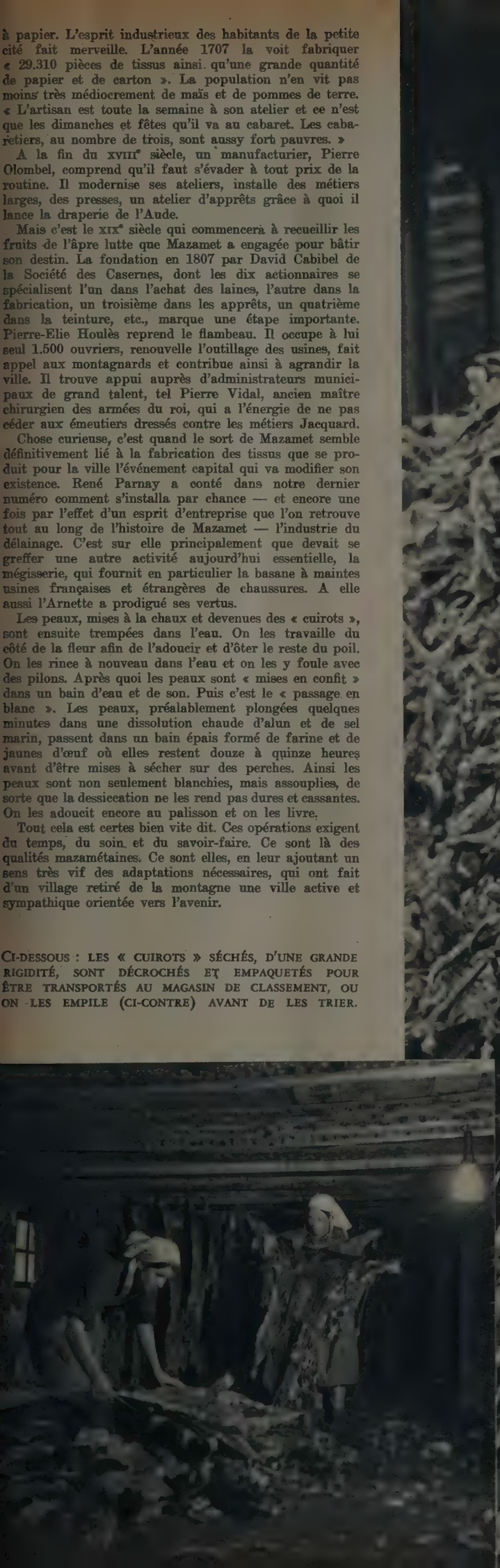

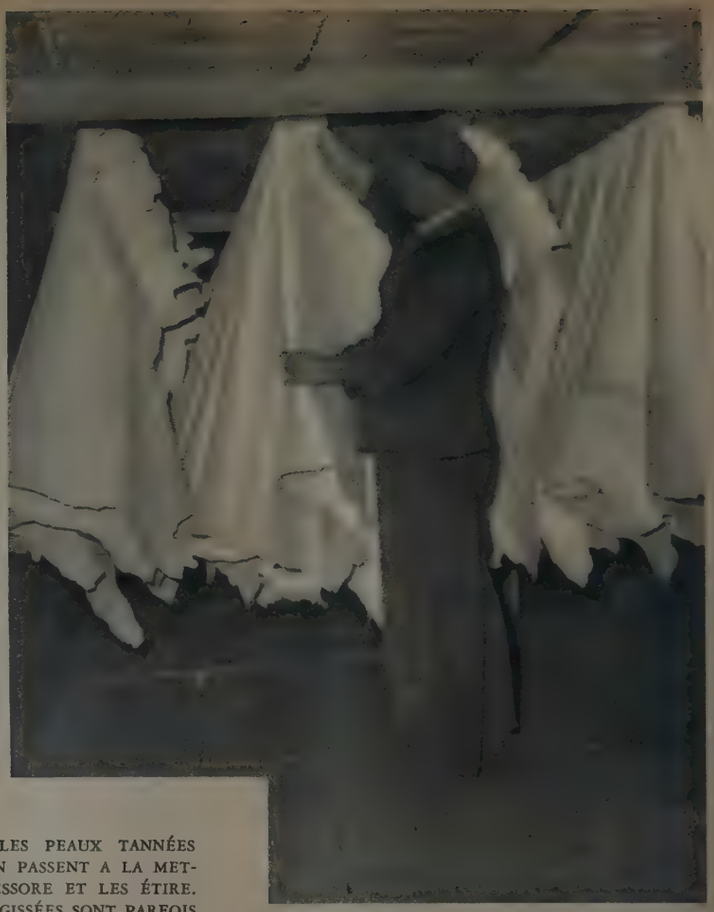

Au-dessus, a gauche : les peaux tannées sortant du dernier bain passent a la metteuse a vent, qui les essore et les étire. A droite : les peaux mégissées sont parfois soumises a un ultime séchage par ventilation en chambre close. Enfin, elles sont « piétées » et mises en douzaines (ci-dessous). Le nombre des pieds est indiqué sur la dernière peau de la douzaine.

Photographies *France-Illustration* (H. Parnotte).

SÉRUMS ET VACCINS DEMEURENT UNE ARME LÉGITIME

70 ACCIDENTS EN SEPT ANS. 850.000 VACCINATIONS PAR AN.

Déclaration de M. Schneiter, ministre de la Santé publique.

Au hasard de faits divers, trop souvent répétés, allons-nous voir mettre en cause les acquisitions les plus solides de l'art médical et discuter des conquêtes où la France avait une place prépondérante ? Hier la vaccination par l'anatoxine était chargée de lourdes responsabilités, aujourd'hui se déroule un procès où la mort d'un enfant va être imputée au sérum antitétanique.

Quelle qu'en soit la cause, la peine des parents retentit douloureusement en nous. On ne saurait dans ce domaine minimiser les faits et ils dicteront pour une part la conduite à tenir. Il faut pourtant les examiner d'une manière plus ample. L'histoire nous apporte d'utiles leçons. Au début de la première guerre mondiale l'armée française souffrit durement des difficultés qu'elle rencontrait dans son approvisionnement en sérum antitétanique. Les morts par tétanos se multiplièrent et les récits des témoins sont alourdis des descriptions tragiques de ces salles de cauchemar où il fallait grouper ceux qui subissaient ce destin atroce. J'en appelle au témoignage de Georges Duhamel, par exemple. Puis une meilleure organisation matérielle permit d'instituer la sérothérapie antitétanique dans les postes de secours avancés. En quelques semaines le tétanos disparut des hôpitaux de l'armée. Il s'agissait d'un sérum riche en albumine et qui donnait souvent des accidents (urticaire, rhumatismes, poussées fébriles et ganglionnaires étaient monnaie courante), jamais nous ne trouvons signalées de morts par le sérum. Si par souci de rigueur scientifique il faut admettre que quelques cas aient pu se produire, il faut insister sur le fait qu'ils furent bien rares et bien douteux puisqu'ils ne furent pas publiés ou que nous n'en avons pas eu connaissance. Parmi les médecins et chirurgiens aux armées nul n'aurait hésité à publier ce qui était un fait scientifique avant tout. Dès ce moment il semble qu'aucun esprit pondéré n'aurait dû discuter l'usage d'un traitement bénin dans une affection mortelle. Pourtant quelques esprits demeurèrent réticents. Nous apporterons un témoignage : en 1939, dans la banlieue parisienne, un enfant de six ans se faisait au pied une blessure légère et le médecin crut devoir prendre la responsabilité de ne pas faire d'injection de sérum antitétanique. Quelques jours après l'enfant mourait du tétanos. Les faits ainsi présentés, il est évident qu'aucune hésitation n'est possible : contre le tétanos qui tue il faut choisir le sérum. Le problème est cependant d'une complexité beaucoup plus grande, et s'il ne comporte que la solution que nous venons de donner, et seulement celle-là, nous allons voir qu'on y arrive aussi par un chemin fort long.

Certains objectent que les statistiques de 1914 n'ont revêtu un aspect aussi noir que parce que toutes les conditions étaient réunies pour obtenir les contaminations les plus graves : plaies profondes, anfractueuses, souillées de corps étrangers les plus extraordinaires, de terre surtout, les tissus blessés étaient largement contusionnés ; les blessés eux-mêmes étaient relevés trop tard, trop tardivement soignés et, au début du moins, d'une manière timorée. Soit ! Disons aussi qu'en Champagne, en particulier, la terre du champ de bataille s'est montrée particulièrement riche en spores tétaniques. Quelques mois après le début de la guerre tout ce qui était humainement améliorable était fait, mais les combattants eux-mêmes considéraient la piqûre de sérum comme leur meilleure ressource. D'autre part la connaissance était acquise, et nous venons d'en citer un fait, qu'une plaie même minime est une suffisante porte d'entrée pour le bacille de Nicolaïer, germe du tétanos. Il est des cas extrêmes où la plaie n'est pas apparente, comme ces contusions des orteils qui peuvent provoquer sous l'ongle un épanchement de sang, le tétanos et la mort. En un mot, le simple hématome sous-unguéal des orteils justifie l'injection de sérum. La valeur de la sérothérapie est attestée d'une autre manière : loin de l'atmosphère de la bataille, le chirurgien qui, dans le calme d'un hôpital permanent, va compléter, améliorer une intervention de fortune faite en pleine guerre, sait qu'il peut réveiller les germes du tétanos, latents depuis l'intervention première. Il n'hésite pas à faire une nouvelle injection de sérum qui mettra son malade à l'abri d'un retour offensif du bacille. Il sait pourtant qu'il se place là dans les conditions expérimentales de l'anaphylaxie de Richet et Portier. Celle-ci donne des accidents très comparables aux accidents de primo injection, mais beaucoup plus précoces et plus fréquents. Jamais ces réinjections de sérum, dont le contrôle scientifique est sévère et facile, n'ont donné lieu, à notre connaissance, à la publication d'un fait mortel. Il en peut exister, mais ils seront certainement vite comptés puisque les faits ayant quelque gravité sont déjà eux-mêmes exceptionnellement rares. Bénins et fréquents, rares et plus graves, ces accidents créaient un problème qui préoccupait tous les chercheurs. Le mécanisme des accidents s'expliquait en grande partie selon le processus de l'anaphylaxie, il faisait partie d'un phénomène plus général encore, l'intolérance, individualisée et précisée en trente ans de recherches par le docteur Tzanck, qui a montré un fait fondamental : la prépondérance du facteur individuel ou, si l'on veut, du facteur propre à chaque sujet dans la détermination de la forme des accidents et dans une très large part de leur gravité. Les laboratoires de l'Institut Pasteur apportaient eux-mêmes une solution partielle, mais très importante : tenant compte que la fraction utile du sérum pouvait être séparée de la plus grande partie des albumines constituantes, ils éliminaient celles-ci de leurs nouvelles préparations et produisaient un sérum désalbuminé ayant le même pouvoir protecteur, mais n'ayant plus qu'un très faible pouvoir « réactogène », c'est-à-dire au moindre degré la capacité de déclencher les accidents observés auparavant. Ceux-là se trouvèrent ainsi réduits en nombre et en gravité.

Poursuivant ses recherches dans une voie différente, Ramon mettait au point ses anatoxines. Il appelait ainsi une toxine formolée, chauffée et vieillie, ayant perdu son pouvoir toxique et conservé son pouvoir vaccinant. Le nouveau produit avait sur les sérums deux avantages : d'une part, sa préparation même en faisait une substance désalbuminée, peu ou pas réactogène, donc pratiquement incapable de déclencher ces réactions de sensibilisation qui grevaient depuis l'origine l'emploi des sérums. D'autre part, elle agissait comme un vaccin, et non plus à la manière des sérums. Rappelons qu'un sérum apporte d'une manière passive et passagère les moyens de lutter contre une infection ; un vaccin, au contraire, apporte d'une manière active et durable ces moyens de lutte ; le sérum apporte, comme on dit, des « anticorps » tout faits, mais rapidement détruits dans l'organisme utilisateur ; le vaccin fait fabriquer par cet organisme ces anticorps, et cela pour des années. Ce vaccin fut utilisé sur une très grande échelle, chez l'adulte il est vrai, pendant la seconde guerre mondiale ; il le fut sans accident. Pour affirmer un tel fait les témoignages sont innombrables et, pour être sûr de l'inanité du fait contraire, ce n'est ni aux obligations du Serment d'Hippocrate ni à la plus élémentaire probité scientifique que nous recourrons, c'est à des sentiments moins nobles mais plus sûrs, c'est avant tout à la rivalité scientifique que nous pensons. De ces grands savants rivaux aucun n'est venu infirmer la valeur de la découverte de Ramon ou dénoncer ses dangers. Cette anatoxine tétanique mélangée à l'anatoxine diphtérique et éventuellement au nouveau vaccin anticoquelucheux est même apparue comme une arme idéale pour la protection des enfants.

Ce vaccin combiné vient pourtant récemment d'être présenté comme dangereux. Mais cette fois il ne s'agit plus du danger du choc anaphylactique : on aurait observé à partir des injections une infection tuberculeuse. Hâtons-nous de dire que nous n'avons qu'une connaissance parcellaire et insuffisamment authentique de ces accidents. Nous ne savons ni le nombre exact des accidents connus ni le nombre exact des vaccinations faites. Nous ne pouvons que conjecturer par notre expérience propre et par les dires de notre entourage que le pourcentage des accidents demeure infime par rapport à la foule des vaccinations faites. Nous ne savons pas davantage l'aspect exact des accidents observés. Il semble qu'il y ait eu quelques abcès tuberculeux. Il importerait pourtant de savoir si ces abcès se produisirent au lieu même des piqûres ou dans le territoire ganglionnaire correspondant, si l'on a observé d'abord des réactions générales, ou seulement celles-ci, et quels furent les délais exacts entre les injections et les accidents. Ce qui se passe dans d'autres pays avec des vaccins préparés avec la même technique, mais dans d'autres laboratoires, nous intéresserait au premier chef. Le professeur Lemaire a avancé une hypothèse ingénieuse : il suggère que le vaccin a pu fixer, localiser ou exalter un germe tuberculeux qui venait d'atteindre les organismes vaccinés. Une telle hypothèse n'est pas impossible à admettre, mais elle devrait se vérifier avec tous les vaccins analogues dans le monde entier, et cela depuis le début de cette expérience vaccinale qui, ne l'oublions pas, se poursuit depuis vingt ans alors qu'on n'aurait guère observé ces accidents que depuis sept ou huit ans. Nous citerons un fait personnel encore : la fille d'un de nos amis, âgée de huit ans, présente un abcès froid au cou, véritable écrouelle survenue assez peu de temps après une vaccination, mais sans rapport anatomique avec celle-ci. Rien dans l'histoire de la famille ne permet d'expliquer cet abcès. Sans innocenter *a priori* le vaccin, constatons qu'en dehors d'une contamination familiale bien des possibilités se présentent à notre esprit. Pendant des siècles les rois de France ont touché les écrouelles, l'anatoxine n'était pas en cause dans la genèse de celles-ci.

Ainsi la nocivité certaine du sérum désalbuminé est limitée à des cas exceptionnels qui ne peuvent pas être mis en balance avec les vertus thérapeutiques du produit, et la nocivité de l'anatoxine paraît en réalité bien mal démontrée ou avoir été présentée sous un aspect qui est sans proportion avec les faits réellement observés.

La discussion ne saurait s'arrêter là : on peut limiter le nombre et la gravité des accidents, et pour cela de nouvelles précautions s'imposent. Ainsi peut-on réclamer justement que les propriétés des stocks d'anatoxine mis en circulation subissent un contrôle nouveau.

Nous ne voulons pas soupçonner la femme de César, mais c'est à elle, je veux dire aux services de l'Institut Pasteur, à organiser ce contrôle, à en rendre publics et manifestes les rouages : perfection évidente des moyens matériels, séparation rigoureusement étanche des différents services, contrôle sanitaire redoublé du personnel, vérification ultime des ampoules par le pharmacien détaillant, garantissant personnellement l'aspect de ces ampoules.

Il faut que les médecins eux-mêmes se fassent à l'idée que si le péril microbien a diminué, il est toujours présent et partout présent. La stérilisation n'est pas un vain symbole incantatoire, mais une action directement et immédiatement efficace — et cela seulement dans la mesure de la perfection de son accomplissement. Enfin, vaccins et sérums ne peuvent être employés mécaniquement. La vaccination doit commencer par un examen méthodique du patient. Il importe de savoir quel est son état, comment réagissent ses principaux organes, quelles tares familiales il peut présenter. Ces précautions sont plus importantes encore lorsqu'il s'agit de sérothérapie. Elles amènent en particulier à nuancer selon les cas le jeu des doses et des intervalles qui séparent les piqûres.

ET AINSI NOUS N'AURONS PLUS D'ACCIDENTS ? NON !

Il en demeurera toujours quelques cas, de moins en moins nombreux, de plus en plus bénins, de mieux en mieux traités, mais la nature humaine est imparfaite et nous ne pouvons imaginer leur disparition totale.

R.-J. M.

★ L'OPINION D'ANDRE ROUSSEAUX ★

« L'ÉCOLE DES MUSES »

MONSIEUR Etienne Gilson n'est pas seulement le héros d'une « affaire » — comme on dit — dont je déplore, pour ma part, qu'elle ait fait autant de bruit. J'étais loin de la France quand les échos m'en sont parvenus, et j'avoue qu'aujourd'hui encore je ne saurais démêler dans tout cela ce qu'il entre de vérités de fait, d'erreurs de transmission, d'égarements passionnés. Sur un point, toutefois, je demeure surpris : comment peut-on considérer comme une perte pour la France le fait qu'un Français éminent enseigne à l'Université de Toronto ? Si l'on se met à penser ainsi il est bien inutile d'entretenir de coûteux organismes pour notre propagande intellectuelle à l'étranger et d'y envoyer, soit dit en passant, des émissaires qui nous y représentent trop souvent assez mal. Pour une fois où un esprit de qualité témoigne avec éclat du génie de notre pays dans un grand pays ami, nous aimerions mieux le voir honoré que combattu.

Le nom de M. Gilson est en effet celui d'un des maîtres de notre temps. Un livre comme sa *Théologie mystique de saint Bernard* est une œuvre capitale qui rallume un foyer de lumière intense au centre de toute une époque : il s'ensuit tout un renouvellement dans l'histoire de la pensée et de la littérature chrétienne et française. Mais M. Etienne Gilson ne s'est pas cantonné dans ses travaux de philosophie médiévale, si importants fussent-ils. Les âmes l'intéressent au moins autant que les cerveaux. Et il n'y a pas d'aventure intellectuelle qui ne soit d'abord pour lui une aventure humaine. Il s'en émeut et il sait nous en émouvoir quand il cherche à démêler, dans une telle histoire, l'écheveau de vérités subtiles qui nouent leurs mystères autour d'un cœur de penseur ou de poète. On l'a vu notamment quand il a écrit un livre pénétrant sur Héloïse et Abélard. Un tel ouvrage montre bien que l'humanisme pour M. Gilson n'est pas une étude partielle de l'homme, et que les choses de l'esprit sont chez lui inséparables des choses du cœur.

Son nouveau livre, *l'École des Muses*, procède de la même inspiration. Je souhaite que de nombreux lecteurs se donnent le plaisir de découvrir ce volume, qui ne s'imposera pas à eux par les trompettes d'une renommée mercenaire. L'éditeur (c'est la librairie philosophique J. Vrin, 6, place de la Sorbonne, à Paris) est un libraire à l'ancienne mode ; les mots même « lancement » ou « publicité » n'ont pas de sens pour lui, j'imagine. Cela n'empêche pas qu'un livre comme *l'École des Muses* soit un des deux ou trois qui comptent vraiment dans la production de toute une année, un de ceux aussi qui, au rayon de l'histoire littéraire, viennent prendre une place que nul autre n'avait occupée. Et pourtant il semble que le sujet qu'il aborde soit un des plus rebattus qu'il y ait en littérature.

Que de fois en effet n'a-t-on pas traité le chapitre des amours célèbres dans la vie des grands écrivains ! Mais c'est presque toujours sous l'aspect de la petite histoire, soit croustillante, soit facilement sentimentale, en tous les cas anecdotique. M. Etienne Gilson, lui, s'est posé avec gravité et avec tendresse à la fois le problème des rapports entre l'amour et l'art. Il a trop la compréhension des grandes œuvres de l'art et de la poésie pour ne pas comprendre aussi que le passage de l'amour dans une vie d'artiste ne saurait être chose légère. Alors l'histoire de Pétrarque et de Laure, celles de Baudelaire et de Mme Sabatier, de Wagner et de Mathilde Wesendonk, d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux, deux ou trois autres encore, il faut y voir bien autre chose qu'une page d'attrayante biographie. L'émouvante dédicace du livre nous laisse entendre à quel point M. Gilson lui-même s'est engagé de tout son cœur dans une étude à laquelle il a apporté bien plus que les plus vives lumières de son esprit. « La fidélité dans l'amour embellit tout, même la beauté », écrit-il. Un tel mot, sur lequel on méditerait longuement, a de quoi nous rappeler que l'étude de saint Bernard et de l'amour mystique mène loin dans la reconnaissance du pouvoir souverain de l'amour. Il n'y a rien de grand, à vrai dire, dans les œuvres humaines, qui n'ait à l'origine un amour profond. Mais la vocation à une grande œuvre apparaît souvent comme un immense don de soi où le détachement est plus visible que l'attachement. Comment, au contraire, l'amour sous la forme la plus ordinaire qu'il ait dans la vie humaine, c'est-à-dire l'attachement d'un homme et d'une femme, devient-il générateur d'œuvres sublimes en art et en poésie ? C'est la question que M. Gilson se pose et qu'il tente de résoudre dans cet essai, de qualité très élevée et très délicate, sur les inspiratrices qu'après bien d'autres il appelle « les muses » : c'est-à-dire des êtres qui ne sont point des divinités, comme les neuf filles d'Apollon, mais des créatures dont le cœur très humain fut animé cependant d'une force quasi divine, puisque l'amour qui unit chacune de ces femmes à un artiste fut la source d'une mystérieuse et sublime inspiration.

Je ne saurais en quelques lignes entrer dans la subtile richesse de cet ouvrage. Notons du moins quels liens très forts M. Etienne Gilson sait établir entre la vérité naturelle de l'amour et cette autre réalité qu'est l'œuvre poétique par laquelle la nature du poète est si merveilleusement surpassée. Il écrit que « les troubadours firent une grande découverte lorsqu'ils s'aperçurent que les oiseaux ne chantent qu'au printemps, mais qu'on peut être amoureux toute l'année ». Et il complète cette remarque en disant que la créature capable d'aimer toujours est capable de chanter toujours aussi. Pas de saison pour le poète sinon celle dont la fin de son amour marquerait la fin : son exaltation créatrice « se perpétue pour lui dans la fécondité permanente de l'amour ».

Ainsi l'essayiste nous montre-t-il qu'il n'y a pas de séparation entre la biologie du corps et celle de l'esprit. Et de même que toute vie amoureuse se consume pour l'enfant qui naîtra d'elle, de même tout amour d'artiste est immolé d'avance à l'œuvre qu'il doit engendrer. « Les transports de Wagner, dit M. Gilson, n'ont certes pas trompé la perspicacité de Mathilde : ce n'était pas elle qu'il aimait, fût-ce en Tristan ; c'était Tristan qu'il aimait en elle... » Mystérieux hommage rendu à la nature la plus charnelle de l'être humain par le génie créateur qui tend à la dépasser de toutes ses forces.

Le livre de M. Etienne Gilson est dans le sens de ce dépassement demi-divin, dans le sens de cette noblesse virile. Il rend leur véritable grandeur à des épisodes de certaines vies célèbres que les étroitesses de la petite histoire avaient trop souvent diminués. Épisodes humains, très humains, mais qui, précisément, sont d'autant moins étrangers à la grandeur authentique qu'ils se jouent dans la troublante immensité de la nature de l'homme.

★ LES PROPOS LITTERAIRES DE GERARD CAILLET ★

OUI, SALUONS MELVILLE !

NOUS n'avons pas lieu d'être fiers de nous.

Il nous a fallu près de cent ans pour découvrir Herman Melville : un trésor qui sommeillait.

Si même nous l'avons bien découvert, je n'en suis pas sûr.

Pierre Frédérix, son excellent biographe français, a dressé le bilan de la vie de Melville : il s'établit à peu près comme ceci. C'est un fils de famille, Américain et ruiné. A l'imitation d'un de ses oncles, il s'embarque, déserte pour mieux rêver et revient afin de contribuer à la découverte littéraire du Pacifique : *Typee, Omoo* sont exactement des reportages — un peu arrangés, mais étonnants — sur les Marquises et sur Tahiti. Melville connaît aussitôt la notoriété (à moitié scandaleuse) de l'homme-qui-a-vécu-parmi-les-sauvages et tente déjà d'y échapper par une œuvre plus ambitieuse : *Mardi*. Echec de *Mardi*. Comme il faut vivre, Melville romance alors une autre bribe de ses souvenirs : c'est *Redburn*, puis achève rapidement *White Jacket*, tableau — et quel tableau — de la vie à bord d'un navire de la marine à voile américaine. Enfin il publie *Moby Dick*. *Moby Dick* est sa grande œuvre ; il y croit comme y croit son ami Nathaniel Hawthorne, dont il a d'ailleurs subi l'influence. Demi-succès de *Moby Dick*. Désormais Melville se laisse couler. Quand il meurt, le 28 septembre 1891, à soixante-douze ans, c'est tout juste si l'on se rappelle encore qui est Herman Melville. La renaissance melvillienne ne se produit qu'aux environs de 1920.

Cette renaissance, confessons-le, mettra encore une vingtaine d'années pour gagner la France.

En France, rares sont en effet ceux qui ont entendu parler de Melville avant 1941, date à laquelle *Moby Dick* éclata comme une bombe. On se demandait presque, alors, quel était ce jeune auteur qui avait tant de talent. Giono, qui avait contribué à la traduction, mit les choses au point dans *Pour saluer Melville*. Puis *Typee* et *Omoo* parurent coup sur coup sans précaution, et le visage de Melville recommença à se déformer. Bientôt *Mardi* était accueilli à grand fracas et lu avec réticence. L'étonnant *White Jacket*, qui vient d'être traduit — comme *Mardi* — par Charles Cestre et Armel Guerne, achèvera sans doute de déconcerter.

Si l'on interrogeait aujourd'hui les lecteurs de Melville, je pense qu'on y découvrirait deux espèces bien tranchées. Pour les premiers, « l'homme d'*Omoo* » ne s'est jamais dépassé lui-même. C'est un chasseur de cétacés et un amateur de vahinés qui a raconté ses souvenirs de mauvais garçon. Principalement une interminable aventure de baleine blanche qui se termine, si l'on ose dire, en queue de poisson. A l'usage de ses lecteurs et comme pour trahir définitivement Melville, un quotidien du soir publie *Mardi* en feuilleton. J'imagine qu'il n'a pas été suivi très longtemps.

Pour la seconde espèce de lecteurs, c'est exactement le contraire : Melville est tout simplement un romancier métaphysicien ; quelque chose comme le spécialiste épique du problème du mal, un Claudel mieux inspiré et plus dangereux. Des mines de symboles se cachent sous chacune de ses lignes. On ne peut avancer dans un chapitre sans soulever des querelles théologiques. Que représente la baleine ? et la mer ? et le capitaine Achab ? Je demande seulement à cette sorte de lecteurs de m'expliquer *White Jacket*...

Et maintenant, entendons-nous ! Je ne viens pas contester la grandeur de Melville. Je pense au contraire qu'on le tiendra dans quelques années pour l'un des grands écrivains — des vrais grands — que le monde se reconnaît. Mais je pense que cette grandeur s'imposera plus vite si on la cherche à sa place exacte.

Quand on vient me dire : *Mardi* est une froide allégorie ; chaque île représente abstraitement un territoire du globe et Melville y traite de la question de l'esclavage ou de la théorie de la justice, je proteste. Je proteste contre le « froide », et l' « abstraitement », et le découpage. Mais quand on ajoute : *Moby Dick*, la baleine blanche, est une incarnation vivante de Satan, je proteste aussi. S'il a fallu attendre un siècle philosophe pour aimer Melville, ce n'est pas en effet une raison pour faire de Melville un philosophe.

Je crois que c'était beaucoup plus simplement un grand homme qui avait regardé le monde, qui en souffrait et qui rêvait.

Ou si vous préférez : un conteur. Un conteur comme Homère ou Rabelais : ce n'est pas moi qui ai découvert ces noms à son propos.

Je vous assure que le génie suffit à expliquer le reste.

L'EXPOSITION D'ART SACRÉ

JANNOT EXPOSE CETTE ŒUVRE SURRÉALISTE.

PAR JOSEPH PICHARD

LE premier Salon d'art sacré a été inauguré le 2 mai au musée d'Art moderne de la Ville de Paris par Mgr l'archevêque de Paris, M. le ministre de la Reconstruction et les représentants des autorités municipales.

Ce Salon, dont l'existence aurait pu difficilement se concevoir au début de ce siècle, est aujourd'hui parfaitement justifié. Le mur qui séparait alors les milieux traditionnels de tout l'art vivant, ébranlé depuis trente ans par quelques vigoureux coups de boutoir, est en partie tombé. Croyants et artistes n'ont plus peur, disons exactement ont moins peur, les uns des autres. On voit un peu partout en France des curés éliminer de leur église les affligeantes statues de Saint-Sulpice et les remplacer par d'authentiques œuvres d'art. La reconstruction, qui prévoit la mise en chantier d'environ huit cents églises, peut donner l'occasion d'un effort décisif pour le renouvellement de l'art sacré.

Aussi bien ma première pensée en créant le Salon d'art sacré fut-elle de demander au ministère de la Reconstruction de choisir quelques plans et quelques maquettes parmi les nombreuses études récemment retenues par les municipalités (et dont beaucoup sont loin d'être parfaites). Ce sont plutôt de petites églises de campagne qui ont retenu l'attention : celles d'Hagnauër, de Koch, de Toutgard, de Pison, pour quelques villages de la Normandie ou de la région parisienne. Le Mesme a réalisé pour la Savoie plusieurs constructions intéressantes. C'est pour cette même Savoie que Novarina construisit la désormais fameuse église d'Assy. Il achève maintenant pour Audincourt une église qui sera décorée par Léger, Miro et Bazaine ; Moreux travaille pour Londres, Lodz pour Sochaux, Lecouteur pour Bizerte, et A. Perret présente l'avant-projet de l'église Saint-Joseph du Havre. L'église ronde que Pingusson avait proposée en 1939 demeure l'un des meilleurs projets, et il est bien regrettable que la guerre en ait empêché la construction.

Le premier élément de décoration d'une église française, c'est le vitrail. Aussi les vitraux présentés au Salon sont-ils nombreux et importants. Je signalerai le « Christ en Gloire » de Le Chavallier pour Esternach, les figures de saints de Rocher et Bony pour Aulnay-sur-Odon, les vitraux en dalles de verre de Fernand Léger pour Audincourt, de Jean Barillet, de Janie Pichard.

La tapisserie est un autre élément décoratif, assurément beaucoup moins employé que le vitrail — du moins aujourd'hui, car il le fut autrefois et il serait souhaitable qu'il le fût à nouveau. Le Salon déploie sur les murs des réalisations et des cartons de Hidoux, d'Olin, de Pauline Peugniez, de Julien... La sculpture présentée est de préférence monumentale : calvaires de Lambert-Rucki, de Lerat, de Koeppelin ; céramiques murales de Christiane d'Estienne, de Borderie, de Bizette.

Les peintures vont de l'abstraction pure (Gleizes) au réalisme le plus accusé (Couty), en passant par toutes les nuances de l'expressionnisme (Rocher, Alix, Bernard Buffet), du surréalisme (Jannot, Sœur Marie-Christiane) et du semi-abstrait (Manessier, Le Moal, Bertholle).

Parmi les sculptures de dimensions plus modestes je signalerai un Ange, de Mabel Gardner, une Vierge, de Leleu, et une très émouvante et puissante Vierge Mère, de Marek Szware.

De très somptueuses vitrines d'orfèvrerie et de chasublerie complètent cet ensemble d'œuvres d'art.

Tel qu'il est, ce Salon peut donner une idée assez juste de ce qui est proposé actuellement aux églises, aussi bien par des artistes isolés que par des ateliers organisés, pour répondre à d'importantes commandes. Il importe d'ailleurs, avant de porter sur toutes ces œuvres un jugement définitif, de tenir compte de ce fait qu'une décoration d'église est toujours le fruit d'une collaboration : celle de l'artiste qui nous propose ici son œuvre à l'état pur et celle du prêtre qui doit soumettre à l'artiste des programmes précis.

NOTRE COLLABORATEUR JOSEPH PICHARD PRÉSENTE A Mgr FELTIN ET A M. CLAUDIUS PETIT L'EXPOSITION QU'IL A ORGANISÉE.

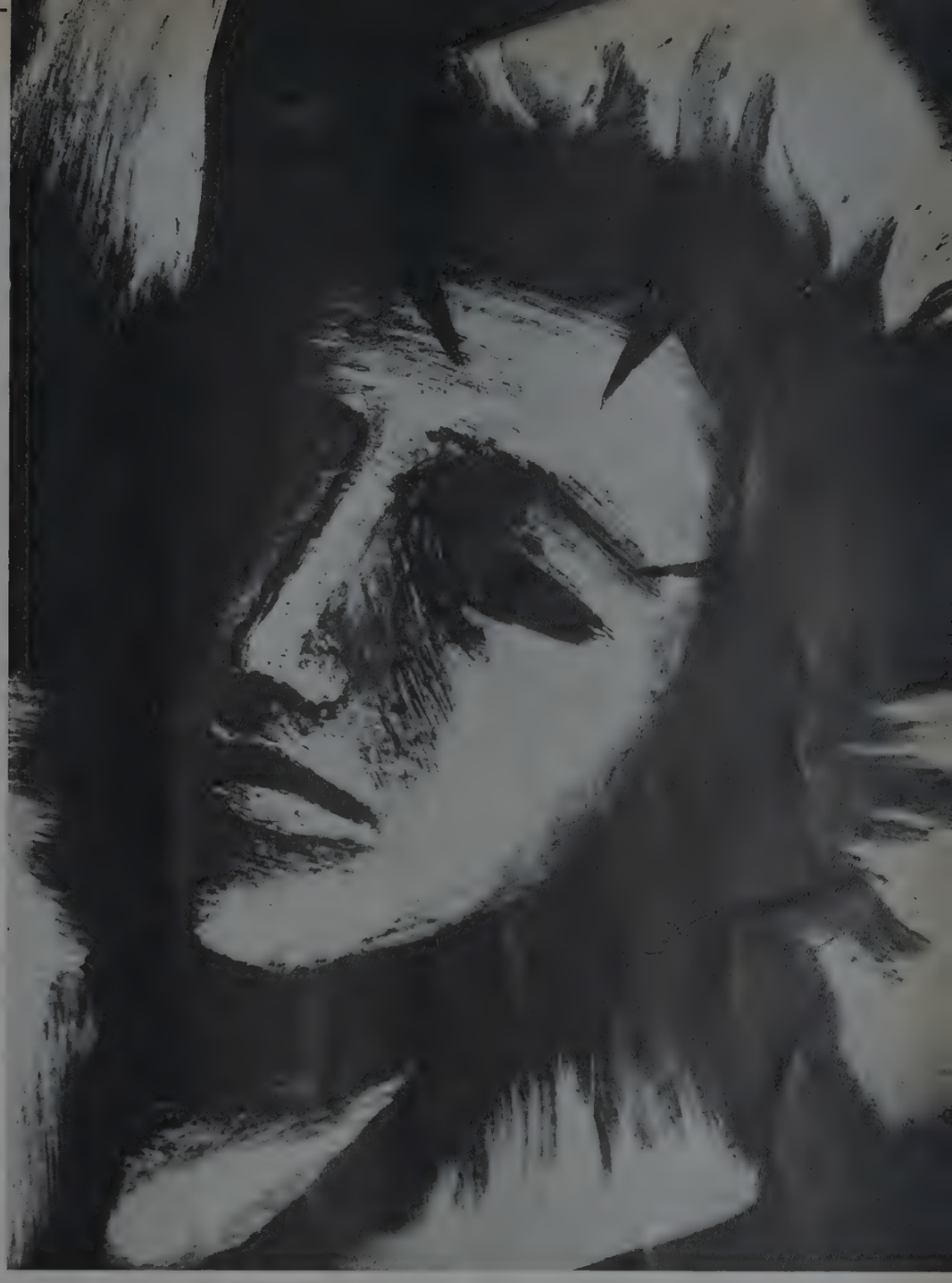

JACQUES BONY. « CHRIST EN CROIX ». (DÉTAIL D'UN VITRAIL DESTINÉ A L'ÉGLISE DE JURQUES, CALVADOS.)

A NANCY OTTO DE HABSBOURG, DUC DE LORRAINE, ÉPOUSE REGINA DE SAXE-MEININGEN

Le mariage de l'archiduc Otto de Habsbourg avec la princesse de Saxe-Meiningen a été célébré à Nancy qui pendant deux jours vit ses rues animées de groupes pittoresques en costumes autrichiens, hongrois, tyroliens. Si Nancy avait été choisi pour le mariage, c'est en raison des liens séculaires qui unissent la Maison de Habsbourg à la Lorraine. Et les Nancéiens ont vu se déployer un fastueux cortège que conduisait en habit brodé d'or le comte Degenfeld, maréchal de la cour, suivi des chevaliers de la Toison d'Or. L'impératrice Zita avait sur la poitrine le grand cordon de l'Ordre d'Elisabeth. La princesse Regina portait une robe montante de satin blanc avec une traîne de 7 mètres ; le diadème la coiffait. M. Lionel Pélerin, sénateur de Nancy, célébra le mariage civil et l'union fut bénie par M^gr^ Lallier, évêque de Nancy et de Toul, en l'église des Cordeliers qui conserve les tombeaux des ancêtres d'Otto, duc de Lorraine.

Reportage photographique *France-Illustration* (Charles-P. Raffin).

ES NOUVEAUX ÉPOUX SIGNENT A L'HOTEL DE VILLE LE REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL. EN LA VIEILLE ÉGLISE ES CORDELIERS LA BÉNÉDICTION NUPTIALE LEUR FUT DONNÉE PAR Mgr LALLIER, ÉVÊQUE DE NANCY.

L'OPINION D'YVES GANDON
SUR « POPOCATEPELT »
ET « TREIZE PIÈCES A LOUER »

Branquignol a fait école. Le sketch, la pochade, la charge d'atelier semblent désormais aux derniers venus la forme suprême de l'expression dramatique. On hésite à les en blâmer. Mieux vaut, pour employer leur jargon, un plaisant « crazy-show » sans prétention qu'une mauvaise pièce en trois actes. Ainsi le théâtre Fontaine nous présente-t-il une « fantaisie volcanique » de Roger Pierre, intitulée *Popocatepelt*, et le théâtre du Quartier Latin, un « spectacle indiscret », sous l'enseigne de *Treize Pièces à louer*. Que faut-il au juste entendre par là ? Le vague même de la qualification nous indique assez que nos jeunes maîtres ne le savent pas eux-mêmes, et, dans la mesure où ils nous font rire, on veut bien leur donner quitus. Peut-être, un jour, de ces bouffonneries rapides, de ces cocasseries un peu grosses, quand elles ne sont pas grossières, un auteur de génie s'évadera-t-il pour nous faire applaudir un Aristophane ou un Molière de l'ère atomique. Il est en tout cas permis de l'espérer.

Popocatepelt est le nom d'un volcan éteint du Mexique. Pourquoi ce titre ? Pour rien, nous confesse d'entrée M. Roger Pierre, sinon parce que ce mot insolite est de nature à frapper l'imagination du spectateur, et, accessoirement, pour justifier le « volcanisme » du spectacle. En fait il s'agit de courtes scènes, les unes pratiquement limitées à la pantomime, les autres évoluant de la parodie au comprimé de vaudeville et au simple canular. Voici, par exemple, *Pleure pas, Jackson*. Nous voyons un jeune boxeur (Claude Nicot) à l'entraînement. Il s'entraîne pour gagner son match, mais le manager Kid Patterson (Raymond Souplex) arrive, le cigare au bec, et prévient son poulain qu'il devra se laisser battre pour raisons financières. Là-dessus arrive la charmante Kitty (Jeanine Roger), amie du boxeur et du manager. Elle abat ce dernier, et Jackson pourra gagner. La principale trouvaille du sketch est qu'aucun des acteurs ne parle réellement ; tous se bornent à remuer les lèvres, et le dialogue est assuré par un speaker que nous voyons s'agiter au micro. Ce n'est pas génial, mais on rit.

Parmi les meilleurs sketches comportant un texte ou un embryon de texte je citerai *le Cercle vicieux*, où le style Saint-Germain-des-Prés se marie à l'esthétique d'Aristide Bruant ; *France-Uruguay*, où un illustre gardien de but de l'équipe uruguayenne de football se suicide pour avoir tourné le dos — désespérant de voir le ballon approcher de ses poteaux — au moment où un joueur français marquait irréparablement ; et aussi le numéro de Raymond Souplex, en chanteur de charme d'une impayable drôlerie. Mais j'ai pris un plaisir bon enfant aux *Trois Amours pour un petit rat*, où un poète, un banquier et un militaire se disputent le cœur d'une aimable danseuse en tutu (Anik Tanguy), sans avoir autrement ouvert la bouche. La *Carte postale* transparente, animée par Roger Pierre et Jeanine Roger, a de quoi congestionner les vieux messieurs, et *le Retour de Garroway*, par le seul pouvoir du gros revolver à barillet, supérieurement utilisé par un émule d'un cow-boy genre William Hart, séduira tous les amateurs de Western.

Côté parodie, *Au nom de Zeus* met aux prises Raymond Souplex en vieil Horace, transformé en Vorace, Jean-Claude Deret en Coriace, Claude Nicot en Triplex, etc. Dommage que les vers y soient macaroniques à l'excès.

Le principal succès de la soirée est allé à cet étonnant comédien qui a nom Jean Richard, en matelot ivre contant à sa manière la *Manon* de Clouzot. Ses ahurissements à la fois savants et spontanés, son aisance sur le plateau, sa nature enfin lui promettent, ou je me trompe fort, un grand avenir de comique.

Michel de Ré avec ses *Folies furieuses* avait fait courir tout Paris au théâtre du Quartier Latin. Si ses *Treize Pièces à louer* ne sont pas d'une qualité aussi relevée, c'est d'abord parce que ses auteurs ne l'ont pas aussi bien servi et ensuite parce que son spectacle est peut-être fragmenté à l'excès. Il faut dire que les sketches les plus faibles, *le Grand Comédien, la Postérité* et *la Vue noire*, sont de la plume de M. J. Hanoteau, tandis que les meilleurs ont pour père M. Steve Passeur, et je le dis avec d'autant plus de sérénité que la principale victime de M. Passeur, dans *Réflexion faite*, est un critique dramatique. L'auteur de *l'Acheteuse* révèle ici une verve comique de haut goût et qui pourrait être à l'origine d'une nouvelle carrière.

Oswald et Zénaïde et *Ce que parler veut dire*, de Jean Tardieu, ne manquent ni de finesse ni de fantaisie. On aime, d'une part, la charge romantique et, de l'autre, l'ingénieuse invention du *dictionnaire des mots sauvages*, mais il semble que cette ironie de bon ton serait mieux goûtée à la lecture.

Le spectacle se termine par quelques extraits de *la Maison des confidences*, du regretté Henri Duvernois. Si l'auteur n'avait pas songé de son vivant à les porter à la scène, c'est sans doute qu'il avait ses raisons et aussi que les mœurs ont changé. Mlle Barbara Laage, Annette Moran, qui imite quelque peu Arletty, Isabelle Courtal et Colette Cotté s'y dépensent de leur mieux avec les excellents Jean Marsan, Amédée et Pascal Mazzotti, sous la direction de Michel de Ré. La pudibonderie a décidément vécu.

Mme Vincent Auriol et M. Paul Auriol félicitent Gian-Carlo Menotti pour sa belle œuvre.

Une loge de vedettes : Edwige Feuillère et Dominique Blanchar avec Jean Marais.

Armand Salacrou et les muses de Saint-Germain-des-Prés : Greco et A.-M. Cazalis.

AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
LE CONSUL

PAR L. MAURICE-AMOUR

Un tempérament dramatique attendu depuis v
demi-siècle sur nos scènes lyriques, voilà ce q
nous révèle Gian-Carlo Menotti. La trop brè
apparition du *Téléphone* et du *Médium* nous éclai
déjà, mais incomplètement. *Le Consul* achève de no
convaincre. Soyons résolument *consulistes* dans la querel
passionnée que soulève cette œuvre audacieuse. *Le Cons*
explose de pathétisme : homme traqué, mère douloureus
enfant tué de misère, épouse happée par le suicide...
ne sont que cris et sanglots. Mais, par un subtil procé
de transposition, rêve ou symbole se substitue à la réali
chaque fois que celle-ci devient intolérable. Partout
fantastique vient à point jeter un voile sur l'horreur,
à l'exception peut-être de la mort de l'enfant, que po
ma part je rejette, l'action se cramponne à l'extrêm
bord du mélodrame sans y sombrer. *Le Consul* présen
une tragédie du monde moderne où « l'être humain
seulement la valeur d'un numéro » ; pour ce faire, il m
en œuvre les procédés les plus directs. Que sa musiq
témoigne d'une extraordinaire confusion de styles (itali
nisme, jazz ou même récitatif moussorgskyen), je veu
bien... Mais n'a-t-il pas bien à lui son langage vocal,
parler musical qui serre étroitement la vérité, puis to
à coup devient chant, dans la plus authentique tradition
Et ne faut-il pas admirer aussi l'ingéniosité des moye
orchestraux, avec l'emploi si habile du piano se réserva
les effets dramatiques à grande portée et laissant ain
aux voix leur maximum d'intensité ?

De l'interprétation, je dirai seulement que même l
plus farouches adversaires du *Consul* en ont été éme
veillés. C'est la splendeur vocale unie à la perfection
jeu : Gloria Lane, saisissant mezzo, est comme une jeu
Parque impitoyable ; Marie Powers est une mère déch
rante ; Norman Kelley est prestidigitateur fantomatiq
et ténor virtuose ; quant à Patricia Neway, imaginez u
tragédienne à l'antique douée d'une des plus grandes vo
du siècle... Mais non, n'imaginez pas : allez l'entend
tout simplement.

ET CETTE NUIT-LA CHEZ LES ROHAN

JOLI FANTOME VIENT D'APPARAITRE
S UN SALON DU PALAIS CARDINAL.

M. R.-C. CARMICHAEL ACCUEILLIT A SA TABLE LE MINISTRE CLAUDIUS PETIT.

LE DUC DE BRISSAC SOURIT A LA RAVISSANTE DUCHESSE DE CAUMONT.

Soirs de Paris

PAR MARCEL IDZKOWSKI

LLAIT-ON se battre pour Gian-Carlo Menotti ? Mme Vincent Auriol serait-elle obligée de quitter sa loge, suivie de S. E. M. Bruce ? Assisterait-on à une échauffourée qui mettrait aux prises Francis Poulenc, Henri Sauguet, Maurice in, Louis Beydts, Arthur Honegger et Darius Milhaud ? Il n'en fut rien très eusement, et c'est devant une assistance exceptionnellement brillante que se ula la première du *Consul*, au théâtre des Champs-Elysées. Toute la salle fut ime à acclamer cet opéra moderne, et quelle salle ! A part ceux déjà cités nous ns M. Pasteur Vallery-Radot, M. Paul Auriol, M. Parodi, Lady Diana Cooper, rt Camus, Cécile Aubry, Jules Romains, Jean-Paul Sartre, Edwige Feuillère, Marais et tous ceux que nous voyons toujours aux premières, de Henri Bernstein rançois Mauriac à Greco et Lise Deharme.

s ministres, des ambassadeurs, des académiciens, des auteurs, des artistes, des du monde (*darling*, c'est divin, c'est « merrrveilleux »...) avaient été réunis pour première lyrique et tous furent à ce point empoignés par *le Consul* qu'ils en ièrent de potiner à l'entr'acte ; on délaisse Marie-Laure de Noailles et Boris ino, on remarque à peine la blonde chevelure de Dominique Blanchar et la eur de Lorraine Dubonnet... et nous parlons tous de Patricia Neway, cette grande, inoubliable artiste.

rès l'industrie de la soie, qui nous accueillit au palais du Louvre, celle du jute heureuse idée de nous convier au palais Cardinal, où vécurent le prince de Rohan, neveu le cardinal de Soubise, puis le cardinal Louis-Constantin de Rohan-tbazon et enfin le prince Louis-René-Edouard de Rohan-Guémené, qui fut le héros *Collier de la reine*. Dans ce cadre fastueux, qui pour une nuit retrouvait le t de son prestigieux passé, Alain-M. Duchemin avait organisé une fête particu-ment réussie, et M. R.-C. Carmichael, président du Syndicat général de l'industrie çaise du jute, accueillit ses invités au haut de l'escalier d'honneur, sur lequel nt pris place des laquais aux perruques poudrées.

s divertissements furent de qualité et nous eûmes même droit à l'apparition des ômes du palais Cardinal. Heureusement ils n'étaient point recouverts de suaires ous pûmes ainsi reconnaître les visages des plus jolis mannequins de Paris, uant à travers les siècles toutes les belles dames qui hantèrent cette demeure. présentèrent des robes d'époque empruntées à un passé... cinématographique, que nous vîmes les toilettes de *Mayerling*, de *Barbe-Bleue*, du *Collier de la reine* autres films.

fête est finie, le Mobilier national enlèvera demain matin les millions de tapisse-prêtées pour un soir, les roses se faneront dans les vases que l'on rendra à ceux uels on les emprunta, les laquais referont de la figuration au cinéma et le palais inal retrouvera son calme... et ses fantômes (peut-être), qui seront moins gracieux les ambassadrices de la haute couture parisienne.

DANS NOTRE NUMÉRO DE PRINTEMPS...

« PARIS DONT LES RIS ET LES JOIES »

UNE erreur typographique pouvait laisser croire que les photographies reproduites ci-dessus se rapportaient au cabaret « la Rose Rouge » de la rue de Rennes. Elles représentaient le spectacle donné par « les Ciccos » à la « Rose Rouge » de la rue de La Harpe, dirigée par Feral Benga, qu'on voit examinant la couverture de notre numéro de l'A. E. F.

LES NATIONS UNIES AU PALAIS DES SPORTS

LE PALAIS DES SPORTS EST L'UN DES RARES LIEUX DU MONDE OU AIENT FLOTTÉ COTE A COTE LES DRAPEAUX DE L'OCCIDENT ET CEUX DES PAYS COMMUNISTES. C'ÉTAIT A L'OCCASION DES CHAMPIONNATS DE BASKET-BALL.

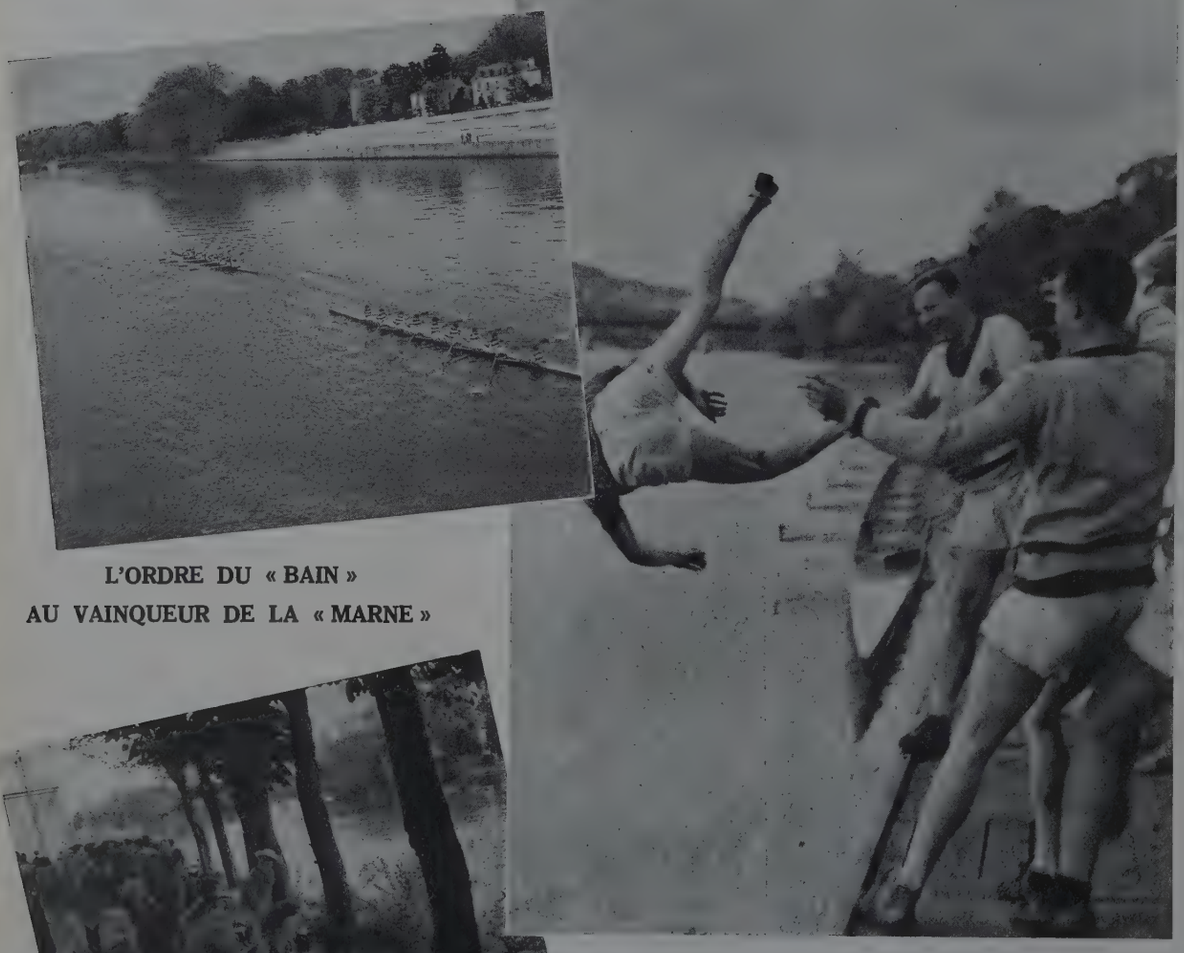

L'ORDRE DU « BAIN » AU VAINQUEUR DE LA « MARNE »

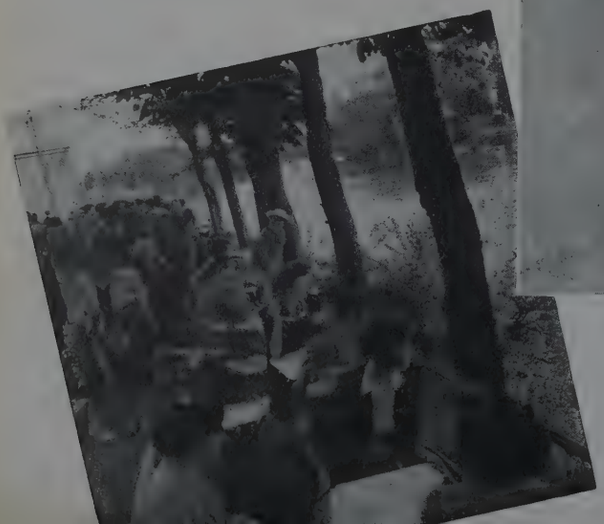

APRÈS LEUR VICTOIRE, LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU ROWING-CLUB DE PARIS PRÉCIPITENT DANS LE FLEUVE LEUR BARREUR, ANDRÉ DECOURS, SACRIFIANT AINSI A UNE TRADITION OBSERVÉE DEPUIS DES TEMPS IMMÉMORIAUX.

LES SPORTS

PAR MARCEL DANINOS

LA SAISON D'AVIRON EST OUVERTE

OUVERTE voici un mois à peine, la Saison d'aviron bat son plein en Seine et en Marne. Entre le classique « Tête de Rivière » et la « Journée des Fondateurs », voici le match Rowing-Marne et la « Journée Caillat ».

Désormais vont se succéder, d'un dimanche à l'autre, les « régates » organisées à tour de rôle par les différentes sociétés de la région parisienne.

Dans le bassin de Saint-Cloud le match disputé, comme chaque année, entre la Société nautique de la Marne et le Rowing-Club a vu la victoire de ce dernier, qui a franchi la ligne d'arrivée avec quelque treize secondes d'avance, soit quatre bonnes longueurs. Cette compétition — dans laquelle certains ont voulu voir un « Oxford-Cambridge » français — était la soixante-deuxième, et le score s'établit actuellement à trente-quatre victoires pour la S. N. Marne contre vingt-huit pour le vieux club de Courbevoie.

Le lendemain, en Marne, la « Journée Caillat » réunissait jeunes espoirs et nouvelles équipes, dont beaucoup couraient pour la première fois.

En dépit d'un temps menaçant l'épreuve avait attiré une foule considérable sous le viaduc du Perreux, devant la Société d'Encouragement, qui patronnait la journée. Des « quatre cadets yole de mer » aux « huit seniors out rigger », toutes les courses furent chaudement disputées, tandis que l'intérêt du public témoignait de la faveur croissante dont jouissent aujourd'hui les « sports de l'eau ».

BASKET-BALL

POUR avoir trouvé en Amérique son premier épanouissement, le sport du basket connaît aujourd'hui, et depuis plusieurs années, sur notre continent, une vogue et une faveur qui ne font que s'accroître ; nulle preuve meilleure n'en peut être donnée que le succès des championnats d'Europe qui se sont disputés chez nous.

La Fédération française s'est tirée avec honneur de cette organisation qu'elle avait la tâche d'assumer et qui ne manquait pas d'être complexe, car la qualité des concurrents allait de pair avec leur nombre, soit dix-huit nations, chiffre record en ce tournoi devenu classique ; encore faut-il tenir compte de quelques abstentions de dernière heure : celle de l'Egypte, qui l'an dernier avait enlevé le titre, fut la plus marquante.

L'équipe française, non sans nous donner quelques fortes émotions, a montré ses qualités habituelles, mais fut victime de l'épuisement physique consécutif à une série de rencontres très dures. Elle ne fut d'ailleurs pas la seule équipe dans ce cas.

Les Russes excellent à ce jeu, pourquoi ? Parce que non seulement il est en faveur chez eux depuis plus longtemps, et dès l'école, mais aussi parce que cette longue pratique donne à leurs équipes une homogénéité remarquable ; puissants le plus souvent, ils sont dans une condition physique parfaite ; ils sont venus chez nous au retour d'une longue tournée en Chine qui a parachevé leur mise au point. C'est pourquoi ils étaient considérés comme les favoris de la compétition. Il y a quatre ans, ils avaient déjà enlevé ce même titre.

PETITES CHRONIQUES

AU COMITÉ RÉPUBLICAIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Le Comité républicain du commerce et de l'industrie a donné le 8 mai un banquet au pavillon Dauphine.

De nombreux parlementaires avaient répondu à l'invitation du comité. On notait aussi la présence de plusieurs présidents de Chambres de commerce, de membres du Conseil économique, etc.

M. Henri Queuille, qui avait accepté de présider le banquet, dut y renoncer, les travaux parlementaires l'en empêchant. M. Bourgès-Maunoury (que montre notre photographie ci-dessus) représentait le président du Conseil. Lui-même devant retourner à l'Assemblée nationale, c'est avant le dîner qu'il prononça son discours.

Plusieurs orateurs devaient d'ailleurs prendre la parole à l'issue du repas. M. Jules Julien, ancien ministre, en sa qualité de président du comité, remercia les personnalités présentes et rappela l'activité du groupe-

ment. Après lui, M. le sénateur Lafargue prononça un vibrant éloge du libéralisme. M. Léonard égrena spirituellement quelques souvenirs de la préfecture de police. M. Bonnefous, président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée, fit une mise au point de la situation extérieure. Et, terminant la série des discours, M. Martinaud-Deplat, président administratif du parti radical (ci-dessus), traça avec son éloquence vigoureuse et prenante un tableau de la politique intérieure dont il établit le bilan tel qu'il se présente au moment où la parole va être rendue au corps électoral.

VOITURE FRANCO-AUSTRALIENNE

M. J. Strauss, consul général de France (à droite), a assisté, à Sydney, à la présentation officielle de la nouvelle automobile populaire australienne, construite sur les plans de l'ingénieur français Grégoire.

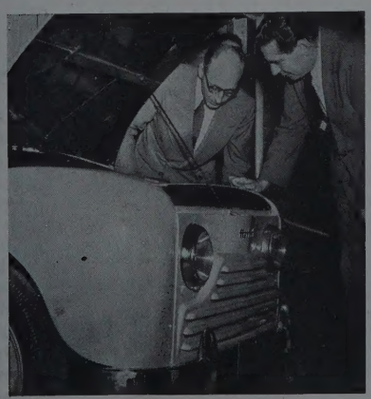

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

LA GUERRE MONDIALE ET SES ORIGINES :

Paul Schmidt, *Sur la scène internationale : ma figuration auprès de Hitler* (Plon, III-370 pages). L'auteur remplit le rôle d'interprète dans toutes les conférences internationales auxquelles l'Allemagne a pris part de 1923 à 1945. C'est un témoin que le caractère purement technique de sa fonction soustrait à la tentation de l'apologie ou de la justification personnelle. M. André François-Poncet lui a reconnu « une grande honnêteté de pensée et d'expression ». « Je crois, dit l'auteur, faire œuvre de bon Allemand en me plaçant aux côtés des hommes de bonne volonté, parce que les événements que j'ai vécus m'ont surabondamment prouvé que les véritables ennemis de l'humanité sont les fanatiques, quel que soit le camp où ils peuvent se trouver. »

Nous avons grâce à lui ce que l'on pourrait appeler le contre-jour des communiqués officiels qui relatèrent les entrevues de Hitler avec les hommes d'Etat étrangers. Ces entrevues ressemblaient à des monologues, car le Führer fournissait 80 % de l'entretien, laissant à peine à Mussolini l'occasion de placer ses arguments. Nous assistons ainsi à la rencontre de Montoire, qui laissa, nous dit-il, Hitler fort déçu par « le manque de complaisance des Français ». Son entretien avec Franco causa également à Hitler une profonde déception. Sa discussion avec Molotov fut dramatique : « les questions et les réponses se succédaient comme des coups de poing ». Il n'avait pas eu d'explications aussi vives depuis les entretiens avec Chamberlain à propos de la crise des Sudètes.

Les illusions du Führer n'en persistèrent pas moins jusqu'à la fin.

Quant à l'auteur, il comparut, comme témoin de l'accusation et de la défense, devant le tribunal de Nuremberg et travailla comme « bonne à tout faire linguistique » dans la prison des témoins et devant les conseils de guerre américains pour l'interrogatoire des ressortissants allemands.

Toutes ces scènes sont enregistrées avec une remarquable précision et rehaussées çà et là de portraits psychologiques pris sur le vif.

C'est un document capital à verser au dossier des responsabilités de guerre.

LA FIGURATION DU MONDE ACTUEL :

Atlas Rex, établi sous la direction de M. Jean Martin (Hachette, 219 pages, relié). C'est le tour du monde en 180 cartes, cartons et tableaux de géographie physique, politique et économique. Une « somme » très maniable, offrant une réponse immédiate et précise aux questions sans nombre que pose à chacun de nous et à chaque instant l'inimaginable complexité du monde moderne : statistique, démographie, potentiel économique, occupation du sol, etc. Un « condensé » de ce que tout homme doit aujourd'hui savoir pour suivre les événements, en fonction des ressources et des moyens dont disposent les antagonistes du conflit planétaire auquel nous assistons. A côté d'un bilan ajusté à la dernière actualité de la production des divers Etats du monde, une série de cartes offrent l'indication des gisements minéraux, des pipe-lines, des voies de communication terrestres, maritimes, aériennes, des barrages. C'est un de ces livres qu'on doit toujours tenir à portée de la main.

ALBERT MOUSSET.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A l'issue du XVIII[e] Congrès des fils de tués, S. Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, primat des Gaules, a présidé, en la primatiale Saint-Jean, une messe solennelle à laquelle assistaient, outre les autorités civiles et militaires de la ville, de nombreux congressistes.

La messe traditionnellement célébrée à l'occasion de la Foire de Paris a eu lieu le 3 mai, jour de l'Ascension, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue. M[gr] Feltin présidait cette cérémonie, organisée par la Confédération française des professions. L'allocution de circonstance a été prononcée par M[gr] Fougerat, vice-recteur de l'Institut catholique.

Si le troisième centenaire de saint Jean-Baptiste de La Salle est célébré avec ferveur dans le monde catholique tout entier, les fêtes organisées récemment à Reims, sa ville natale, ont revêtu un éclat tout particulier. M[gr] Marmottin, archevêque de Reims, entouré des évêques de Châlons, de Troyes et de Metz, présidait les cérémonies officielles, auxquelles avaient tenu à assister M[gr] Roncalli et MM. Robert Schuman et Pierre Schneiter.

Paris voulut également rendre hommage au fondateur de la congrégation des Frères des écoles chrétiennes, en donnant son nom à la rue de la Barouillère, où il habita de 1707 à 1715. M. Pierre de Gaulle, président du Conseil municipal, inaugura la nouvelle plaque le samedi 5 mai. Puis, conduits par l'un d'entre eux, le général Kœnig, les élèves et anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes, qui tenaient leur congrès à cette occasion, allèrent ranimer la flamme sur le tombeau du Soldat inconnu. Dans la soirée M. Letourneau, ministre des Etats associés, représentant le gouvernement à un banquet qui réunissait les congressistes, salua « l'inventeur de nos écoles normales ».

Enfin, le dimanche 6 mai le R. P. Riquet prononça le panégyrique du saint au cours d'une grande messe célébrée à Notre-Dame, en présence du nonce apostolique et du T. H. F. Athanase-Emile, supérieur général de la congrégation, par M[gr] Feltin.

Le samedi 5 mai a eu lieu, comme chaque année à l'occasion de la fête de saint Christophe, patron des voyageurs, la solen-

nelle bénédiction des véhicules. Même les voitures enfantines y participent, et c'est l'une d'elles que l'on voit sur notre photographie défilant devant le perron de l'église Saint-Christophe de Javel, d'où la bénit M. le chanoine Maury.

LA SEMAINE DE L'AVENUE DE L'OPÉRA

L'avenue de l'Opéra vient de connaître une « semaine » particulièrement brillante. Dans ses vitrines des ensembles montés avec goût et humour évoquaient l'histoire de « la locomotion de 1875 à nos jours ».

Le « clou » de cette manifestation fut le cortège organisé dans la soirée du samedi 5 mai. Entre la place du Palais-Royal, dont les fontaines déversaient des cascades de lumière, et l'Opéra, bleuté sous les projecteurs, des voitures de la « Belle Epoque » défilèrent, précédées de la musique du 1[er] régiment de marche du Tchad.

Ces curieux véhicules étaient occupés par de charmantes actrices en costume 1890-1900, et certains chauffeurs poussèrent le souci de l'exactitude jusqu'à arborer la casquette et les énormes lunettes que portaient les néophytes de l'automobile. L'époque actuelle était représentée par de luxueuses Vedettes.

Cette rétrospective fit la joie des Parisiens accourus nombreux sur la fameuse avenue.

LE SALON DES MÉDECINS

Les médecins nous ont présenté, 214, Faubourg-Saint-Honoré, leur XXIII[e] Salon. Dentistes, pharmaciens et vétérinaires se sont joints à eux, mais rien dans l'aspect d'une toile ne permet de dire si nous la devons à un maître du davier, du bistouri ou de l'aiguille creuse. Nous regrettons que le catalogue, trop discret, nous cèle complètement la qualité des exposants. Il s'est dépensé là beaucoup de temps et de soins, souvent du métier, parfois même du talent. Nous retrouvons avec plaisir des toiles de Marceron, moins bonnes pourtant que celles qu'il vient d'envoyer en Italie. Bestion de Camboulas a un sens exact et vivant des arbres et de l'eau. Gutmann, aux talents innombrables, peint avec orthodoxie. Il nous donne un portrait du peintre d'une grande sûreté de main. *La Pluie sur Le Creusot*, de Cotevelle, détrempe la chaussée avec tant de bonheur qu'on se croirait à Cherbourg. D'un nu généreux d'Andrée Mariani-Paupard nous dirons seulement qu'il doit quelque chose à la collaboration de Trendelenburg. Paul Moure à Concarneau, Simon à Collioure ont trouvé des images classiques qu'ils ont rendues d'un pinceau très différent, mais que nous saluons d'une joie égale. Deux peintres demandent à des moyens plus immédiats leur meilleure réussite : Louis Roucaute, pur aquarelliste, et Pierre Brincourt, qui sait recourir au crayon et à la sanguine. Un tel Salon a bien entendu son côté carabin : un *Champ de fraises* qui doit beaucoup à l'art dentaire témoigne de dons décoratifs et d'une science du dessin qu'on ne peut contester à Solo.

R.-J. M.

Dr DE GRACIANSKI.
« PÉNICHES A SAINT-MAMMES. »

HOMMAGE AUX SAUVETEURS

Une assemblée générale de la Société de sauvetage des naufragés s'est tenue le 6 mai au grand amphithéâtre de la Sorbonne. On voit ici trois des sauveteurs qui viennent de recevoir la Légion d'honneur, juste récompense d'un héroïsme maintes fois attesté : MM. Georges Aillet, Pierre-Yves Menou et Désiré Briqueville, respectivement patrons des canots de sauvetage de Casablanca, de l'île de Sein et des Sables-d'Olonne.

NÉCROLOGIE

Le comte Carton de Wiart

Le comte Henri Carton de Wiart est décédé à Bruxelles, à quatre-vingt-deux ans. Entré de bonne heure dans la politique, il avait été élu député catholique en 1896. Il fut ministre de la Justice de 1911 à 1918. En 1914 il faisait partie du Conseil de la couronne présidé par le roi Albert qui repoussa l'ultimatum allemand. Le comte Carton de Wiart représenta ensuite son pays à La Haye et fit beaucoup pour le rapprochement entre la Belgique et la Hollande. Premier ministre de 1920 à 1921, il fut ministre du Travail et de la Prévoyance sociale de 1932 à 1934. Le comte Carton de Wiart était bien connu dans notre pays, où il comptait de nombreuses et anciennes amitiés.

Élie Cartan

Un des maîtres de l'analyse mathématique vient de disparaître avec le professeur Elie Cartan. Ses travaux embrassaient un champ étendu, et en physique mathématique, notamment, il avait devancé les théories d'Einstein. Elie Cartan avait été élu en 1931 à l'Académie des sciences, où il avait remplacé Paul Appell. Ses dernières années avaient été douloureusement affectées par la mort de son fils, professeur à la Faculté des sciences de Poitiers, qui, arrêté en 1940 par l'occupant, fut exécuté.

LES ÉCHECS (N° 88)

Solution du problème n° 89,
par Sam Loyd,
Holyoke Transcript 1876.

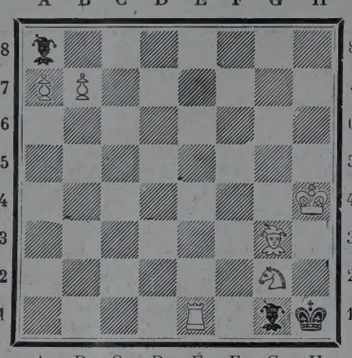

Les blancs jouent
et font mat en trois coups.

1. b7×a8 : cavalier !

Une clef vraiment inattendue ! A quoi peut bien servir cette promotion en cavalier à une telle distance du roi noir ? C'est ce que va montrer la suite :

1. ... Rh1×g2 (découle le fou noir, qui menace maintenant de prendre le pion blanc, en qui réside le seul espoir de mat). — 2. Ca8-b6 !! (débloque le pion en le protégeant simultanément contre le fou. Voilà pourquoi il fallait choisir un cavalier) et 3. a7-a8 :D mat.

Ce problème illustre fort bien l'idéal du grand compositeur américain : que la clef (on appelle ainsi le premier coup de la solution) soit le coup le plus surprenant. Loyd est insurpassable dans ce domaine de la surprise.

LA NOUVELLE RÈGLE DU JEU D'ÉCHECS

Une commission étudie actuellement les modifications à apporter éventuellement au texte de la règle du jeu d'échecs, promulguée par la Fédération internationale des échecs. (Edition officielle, Bruxelles, 1930. Brochure de 18 pages.)

Mon ami Pierre Biscay, président de la Fédération française des échecs, m'ayant demandé un rapport sur la question, je lui ai proposé, entre autres, deux innovations sur les cas de partie nulle par dépassement de 50 coups ou triple retour de la même position. Je crois utile de les publier pour que chacun puisse les examiner et les critiquer au besoin.

La règle des 50 coups.
(Ancien texte, page 12.)

e) La partie sera déclarée nulle au cas où un joueur démontrerait que 50 coups ont été faits de part et d'autre sans que le mat soit intervenu et sans qu'une capture de pièce ni un mouvement de pion aient eu lieu...

f) Exception sera faite pour certaines positions où la théorie a démontré que plus de 50 coups sont nécessaires pour forcer la décision. Dans ce dernier cas il sera accordé un nombre de coups double du nombre établi comme nécessaire par la théorie.

Le paragraphe *e* est ambigu : il ne dit pas que les 50 coups doivent être consécutifs et l'on pourrait croire qu'en prenant un coup ici et là dans une partie, on aura le droit, arrivé au total de 50, de réclamer la partie nulle. Ce qui est faux. Il oublie aussi de spécifier quand on peut et quand on ne peut plus réclamer la partie nulle.

Le paragraphe *f* est non seulement inapplicable, mais il n'a pas de sens. Le législateur a cru se débarrasser du difficile problème en se montrant généreux (le double !). Mais il ne l'a pas du tout résolu. Je vais démontrer cela.

Supposons que surgisse dans une partie de tournoi une position, que nous nommerons A, de la fin de partie. Blancs : roi et deux cavaliers. Noirs : roi et un pion. Cinq pièces en tout.

Les deux joueurs appellent le directeur du tournoi et lui demandent combien les blancs ont de coups pour gagner ce finale. Tous les trois savent que certaines positions de ce finale, étudiées par Troitzky, font exception à la règle des 50 coups.

Le directeur se réfère alors au texte précité de la règle.

Interroger la théorie est une expression pompeuse qui signifie : consulter tous les traités et écrits qui se sont occupés du problème.

Premières difficultés. Le directeur les a-t-il tous sous la main et, s'il les a tous, combien de temps lui faudra-t-il pour étudier le problème ? Les joueurs attendent et la marche du tournoi ne peut pas être suspendue. Ce n'est déjà pas mal.

Mais la difficulté majeure n'est pas là. Elle est que le directeur ne trouvera pas ce qu'il cherche, la position A, et que la théorie sera muette là-dessus.

Tout le monde le sent bien. Mais démontrons-le quand même.

Le nombre des positions possibles de ce finale est de l'ordre de grandeur de plusieurs centaines de millions. C'est enfantin de le calculer. Et le nombre des positions étudiées de ce finale est inférieur à 100. La conclusion est que le directeur a une probabilité de l'ordre d'une chance sur un million d'avoir la veine de trouver la position A étudiée par la théorie.

Et vous le savez, même si le directeur trouvait dans la théorie une position assez proche de A, il n'en pourrait rien déduire pour A. Car le moindre changement peut faire d'une position nulle une gagnée, ou vice versa, et peut allonger ou raccourcir fabuleusement la solution d'une position gagnée.

Dans ces conditions quel nombre le directeur devrait-il doubler pour appliquer la règle ?

Les quelques centaines de millions de positions de ce finale se divisent en deux classes : les nulles, les gagnées.

Il est déjà difficile de dire d'emblée si une position est nulle ou gagnée. On peut le faire, grâce aux critériums de Troitzky, pour un nombre important de positions, mais pas pour toutes.

Parmi les positions gagnées il y en a où le gain exige 20 coups, d'autres 40 coups, d'autres 53 coups, d'autres 71 coups (la plus longue connue), etc.

Quel nombre faudrait-il doubler ?

Le législateur a-t-il cru qu'il y avait un nombre invariable ? Il ignorerait tout du problème. A-t-il prétendu imposer au directeur — qui bien souvent n'est pas un maître — l'analyse de la position A, avec réponses à ces questions : A est-elle gagnée ou nulle et, si elle est gagnée, en quel nombre minimum de coups ? Je connais très bien ce problème, car j'ai dû le résoudre (voir plus loin). J'affirme qu'il peut se faire que de telles analyses exigent des semaines et même des mois de travail.

La conclusion s'impose : le paragraphe *f* est inapplicable et dénué de sens. On ne s'en est pas aperçu parce que de tels finales étant rarissimes, on n'a jamais eu encore à appliquer cette règle académique.

Je dirai dans ma prochaine chronique ce que je propose à la place.

(A suivre.)

Problème n° 90, par Comins Mansfield,
Good Companion, mars 1917.

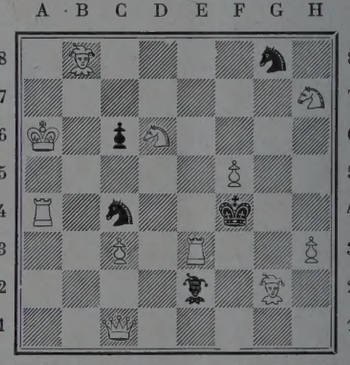

Les blancs jouent
et font mat en deux coups.

Considéré par beaucoup comme le plus beau mat en deux coups existant.

ANDRÉ CHÉRON.

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.
Administrateur : S.-M. QUILICI.

FRANCE-ILLUSTRATION MONDE ILLUSTRÉ
13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire.
GEORGES OUDARD
Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

TARIFS D'ABONNEMENT

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.
L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».
L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les trois numéros spéciaux traditionnels : « Noël », « Salon de l'Auto » et « Printemps ».
L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux traditionnels, et les 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

★

Les numéros « spéciaux d'actualités » sont servis sans augmentation de prix aux abonnés des quatre catégories.

Le supplément littéraire et théâtral, réservé aux seuls abonnés, paraît avec le 2e et le 4e numéro de chaque mois.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an...	4.400	5.600	6.000	7.200
6 mois...	2.200	2.800	3.000	3.600

ÉTRANGER

Abonnements payables soit en dollars, livres, francs suisses, escudos, soit en monnaie du pays (au cours officiel), soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an...	5.400	6.950	7.250	8.800
6 mois...	2.700	3.475	3.625	4.400

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : 50 fr. — Frais d'envoi : 3 fr. 50 par fascicule.

HOMMAGE A SUFFREN

Un monument élevé à la gloire du bailli de Suffren vient d'être inauguré à Saint-Cannat, son village natal, près d'Aix-en-Provence. C'est le vice-amiral Nomy, inspecteur général des forces maritimes et aéronavales, qui a prononcé l'éloge du grand marin. Notre photographie montre une vue de la cérémonie pendant que M. Malbos interprète la *Chanson du bailli de Suffren*, que Mistral a placée dans *Mireille*.

COURRIER DE LA PHILATÉLIE

Nouvelles du Maroc

Plusieurs émissions importantes sont annoncées au Maroc. La série courante de poste aérienne doit être complétée par un 300 francs qui a pour sujet la Kasbah des Oudayas, à Rabat.

La série « Général Leclerc », prévue

depuis longtemps, va paraître bientôt. Ayant pour motif le monument qui sera élevé à Casablanca en souvenir du général, elle comprend quatre valeurs : poste, 10, 15 et 25 fr. ; poste aérienne, 50 fr. La vente sera effectuée par séries indivisibles : tirage 100.000 exemplaires.

Quant à la série « Solidarité 1950 », elle doit avoir la même composition et le même tirage. Voici la liste des bâtiments représentés sur ces vignettes : poste, 10 fr., hôpital Loustau à Oujda ; 15 fr., nouvel hôpital de Meknès ; 25 fr., nouvel hôpital de Rabat ; poste aérienne, 50 fr., sanatorium de Ben Smine.

Nouvelles émissions de Monaco

Plusieurs émissions viennent d'être mises en vente par la Principauté de Monaco.

Deux vignettes de 15 fr. commémorent respectivement le cinquantenaire de la fondation de l'Académie Goncourt et l'érection à Monaco d'une statue à la mémoire du prince Albert Ier, créateur du célèbre musée Océanographique.

D'autre part, une abondante série sans surtaxe est destinée à célébrer « le prolongement au monde entier pour 1951 de l'Année Sainte Romaine ». L'ensemble comprend douze vignettes, d'un prix total de 270 fr. 60.

Toutes les vignettes portent la légende « Anno Santo ». Elles ont été imprimées à Paris par l'Atelier du Timbre, en taille-douce.

J. BELLAY.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

Gabriel Deschamps est un paysagiste à la fois sincère et délicat ; sincère, car il aime traduire ce qu'il voit et les impressions qu'il reçoit au contact direct de la nature sans y mêler cette mauvaise littérature qui trop souvent encombre la peinture d'aujourd'hui ; délicat, parce qu'il est ému devant un beau site, qu'il est sensible au jeu des valeurs, aux variations subtiles de l'atmosphère, à l'harmonie de la composition, des lignes et des couleurs. Il se crée une gamme nuancée à lui, et, bien que parfois certaines de ses toiles évoquent très lointainement Yves Brayer, Gabriel Deschamps demeure un artiste dont la personnalité s'accuse. Il expose à la Galerie Ror Volmar des paysages de Bretagne aux grandes roches grises un peu mélancoliques, mais l'atmosphère s'éclaircit dans ses vues de Provence. Un paysage des Andelys à l'atmosphère transparente, aux harmonies raffinées nous a encore plus particulièrement séduit.

C'est encore une vision provençale que l'exposition Durand-Henriot à la Galerie de Seine. Ses paysages de Vaucluse sont contrastés et solidement charpentés. Durand-Henriot a ce souci d'ordre et de mesure qui est le propre de l'esprit cartésien et il possède cette « poésie des valeurs » bien méditerranéenne. En un sens c'est un classique comme Poussin, comme Corot, comme Cézanne ou Derain. Il est de la lignée de ces hommes qui aiment à composer selon des lois bien définies, à « construire » une œuvre avant de l'imprégner de sa sensibilité ou d'y mettre sa poésie. Mais l'une et l'autre viennent en leur temps et l'œuvre a cette « solidité durable » qui en fait sa beauté et la classe à un niveau supérieur. On peut sans doute reprocher à Durand-Henriot une certaine netteté qui frise parfois la dureté, mais elle n'est pas dénuée d'une froide poésie intentionnelle.

Breuillaud possède une qualité essentielle : l'honnêteté de son métier. Il peint parce qu'il a besoin de peindre, pour exprimer ce qu'il ressent devant les choses de la nature. Il ne vise pas à éblouir par des extravagances ou des innovations (ou soi-disant telles), il traite des paysages denses, sains, vigoureusement traités, tout imprégnés de lumière diffuse, transparente, blonde. C'est un art traditionaliste, dérivé de celui des impressionnistes, mais Breuillaud possède un style qui lui est propre. (Galerie Marigny.)

MAURICE SÉRULLAZ.

PANORAMA RADIOPHONIQUE

« Connaissez-vous l'histoire des musiques marines ? » Tel est le titre de la rubrique choisie par Janine Weill. On pourrait écrire un roman rien qu'en utilisant plaisamment les « raisons sociales » des causeries, des conférences, des concerts radiophoniques. Le premier soin du producteur est en effet de trouver le nom qui figurera chaque semaine au programme. Il doit être imaginé, capable de retenir l'attention des auditeurs. Ensuite on adapte le contenu au contenant et l'on relie entre eux par quelques commentaires anecdotiques amusants les morceaux exécutés. Au cours d'une de ces pittoresques séances *El Puerto* d'Albeniz et *Vaisseaux, nous vous aurons aimés !* extrait de *l'Horizon chimérique* de Gabriel Fauré, ont été exprimés de manière charmante par Janine Weill et Pierre Bernac.

Au cours de l'émission quotidienne réservée aux grands musiciens, Jean Witold a parlé de Beethoven avec beaucoup de verve. A première vue, le sujet semble épuisé. N'a-t-on pas tout écrit, exprimé à propos du maître de Bonn ? L'excellent conférencier a su se placer sous un angle assez rarement utilisé. Remontant aux origines flamandes du compositeur il a souligné que ce dernier, comme Rubens, prend soin de s'adresser à la foule, à l'humanité. Ses affinités populaires et son tempérament expressif agissent plus et mieux sur les auditeurs que le caractère et les œuvres de Mozart. Jean Witold a placé en relief la franche allégresse qui rayonne dans quelques partitions. Des disques bien choisis vinrent souligner la pertinence de son propos. Un écho de la gaîté flamande se répercute dans le premier mouvement de la 3e *Symphonie*, on le retrouve en quelques quatuors et sonates ainsi que dans le finale de la 5e *Symphonie*. Certes la joie joue un grand rôle dans l'œuvre beethovénienne : lorsque l'artiste perdit, du fait de son infirmité, cet élément d'équilibre, il s'efforça, on le sait, de le reconquérir au prix d'un ardent effort de volonté. Le but fut atteint dans l' « Ode à la joie » de la 9e *Symphonie*. Elle clame un double bonheur, celui du texte de Schiller et celui de la réussite de Beethoven dans sa lutte contre le destin qui lui fut cruel. Une autre conférence pourrait fort bien être consacrée au rôle de la tristesse dans ces géniales partitions, et l'on souhaiterait, enfin, après l'analyse de tous les sentiments qui forment la plupart des chefs-d'œuvre et méritent en effet d'être étudiés, entendre quelques partitions complètes au lieu de fragments, instructifs, mais qui ne sont pas prévus pour être ainsi détaillés.

W.-L. LANDOWSKI.

NOUS AVONS LU POUR VOUS

Jean Mauclère : *Lyautey, prince lorrain* (Spès).

Ces pages claires et précises, d'une lecture facile, apportent une synthèse de la vie et de l'œuvre du maréchal Lyautey. Jean Mauclère, mort tout récemment, avait eu pour préoccupation dominante dans ce livre de montrer que Lyautey reste parfaitement actuel. Il a su trouver dans les propos et les écrits du maréchal à la fois une chronique d'hier et une préfiguration des événements à venir.

Raymond Triboulet : *Sens dessus dessous* (Bordas).

Un livre d'une si bonne encre et si plaisant, qui amuse si franchement, c'est la preuve trop rare que le galimatias et l'ennui ne sont pas indispensables aux romans qui paraissent.

D'autant qu'à la réflexion cette histoire est plus sérieuse qu'elle n'en a l'air, ce qui, à notre goût, est bien préférable à l'inverse. Ce brave M. Loyal, héros du livre, n'est guère plus héroïque qu'il n'est accoutumé dans la littérature d'à présent ; du moins il ne s'agit pas ici de s'attarder sur ses défaillances : le monde comme il va ne les explique-t-il pas assez ?

Bref, cet excellent conte permet de se demander si les choses ne vont pas désormais trop loin et trop vite pour que l'étude des caractères ne soit pas dépassée et pour que, précisément, le conte ne devienne pas le meilleur mode d'expression. Un chef-d'œuvre du genre !

CHEMINS DE FER EUROPÉENS

Le plan Schuman est signé. Les chemins de fer français et allemands ont décidé, eux aussi, de faire passer l'Europe dans les faits. Voici à la gare Saint-Lazare, lors de sa présentation, le premier wagon du pool S. N. C. F.-Chemins de fer fédéraux, qui comprendra 100.000 unités, fournies par moitié par chaque administration.

De gauche à droite : M. Bonnefous, président de la commission des transports de l'Assemblée européenne de Strasbourg ; M. Louis Armand, directeur général de la S. N. C. F., et M. Raoul Dautry.

PRINCIPES ET TECHNIQUE DE LA PUBLICITÉ

Ce pourrait être la dénomination générale sous laquelle se classeraient trois plaquettes qui viennent de paraître (aux éditions du *Journal de la publicité*) et qui s'adressent aux annonceurs et au public. A ce titre un peu solennel on a préféré celui-ci, plus suggestif : *les Recettes de la réussite*. M. Marcel Nancey résume dans « A la recherche du consommateur » vingt ans d'enquêtes sur les marchés économiques et commerciaux ; M. Victor de Mendez expose quarante-trois moyens d'améliorer le rendement de votre publicité et M. Millet-Vallon conte « Comment j'ai appris à faire ma publicité. »

POUR LES TOURISTES GOURMETS

Le *Guide gastronomique de la France*, édition illustrée 1951, recueil annuel d'informations gastronomiques, vient de paraître. On y trouve des « coins » insoupçonnés, dont les tables sont décrites avec précision. Cet ouvrage contient également toute la documentation relative aux vins de France, produits et spécialités par régions et par villes.

Au pair j. fille française 24 ans cherche famille angl. pr s'occup. enfants, juillet à octobre. Préf. bord mer. Mlle S. MALÉZIEUX, 19, r. Théodore-de-Banville - Paris 17e

LIMOGES
Centre d'Affaires
SA FOIRE ANNUELLE
du 19 MAI au 3 JUIN
PORCELAINES - ÉMAUX - CHAUSSURES
MÉGISSERIE - PAPIERS - CARTONS
Industrie - Artisanat - Agriculture

HÔTELS et VILLÉGIATURES
CÔTE D'AZUR
Au GRAND HOTEL du CAP FERRAT
entre NICE et MONTE-CARLO - Tél. 250-20.
T. les joies de l'été. Son site - Sa piscine - Sa plage.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
Adjes ch. Not. à PARIS, le 29 mai à 14 h.
IMMEUBLE DE RAPPORT A PARIS
37, BOULEVARD MAGENTA
ANGLE, RUE DE NANCY, No 2
Contce : 633 m² - Rev. brut : 1.107.834 fr.
MISE A PRIX : 10.000.000 de fr.
S'adr. à Me VINCENDON, not. 9, r. Grenelle.

LES SPECTACLES

CALENDRIER DES CONCERTS

GAVEAU
Merc. 23 Mai
21 h.
(Kiesgen)

Récital du violoniste
MIKULAS GROSZ
Au piano : *Tasso Janopoulo*

ATELIER
Rideau à 20 h. 45
COLOMBE
JEAN ANOUILH
Location 14 jours d'avance

ATHÉNÉE THÉATRE LOUIS JOUVET
"NOUS ÉTIONS TROIS"
de Jean SARMENT

Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 2e trimestre 1951. No 147. — Printed in France.

En Afrique
comme partout
la Femme apprécie
le Macaroni
Rivoire et Carret
RIVOIRE & CARRET